



Pares Nationaux

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume



Renseignements divers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. R. MAYNÉ, Recteur de l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

Vice-Président : M. F. ROUSSEAU, Conservateur aux Archives de l'État à Namur, Chargé de cours à l'Université de Liège.

Administrateurs :

MM. J. BREUER, Conservateur aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire.

M. COSYN, Ingénieur.

H. DANDOY, Propriétaire à Furfooz.

H. DE SAEGER, Secrétaire du Comité de Direction de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge.

l'Abbé CH. DUBOIS, Professeur honoraire.

E. FOUSS, Conservateur du Musée Gaumais.

J. FRANÇOIS, Ingénieur-Architecte, Vice-Président du « Vieux Liège ».

A. FREYENS, Président des « Amis de la Fagne ».

L. HERLANT, Professeur honoraire de l'U. L. B.

PONTHIÈRE, Administrateur des « Amis de la Fagne ».

ROBYNS, Professeur à l'Université de Louvain, Directeur du Jardin botanique de l'État.

O. TULIPE, Professeur à l'Université de Liège.

N. VERLAINE, Administrateur des « Amis de la Fagne ».

R. WALOT, Réviseur de banques.

Administrateur-Trésorier : M. M. RENARD.

Secrétaire Général : Comte Ferdinand d'URSEL.

Secrétaire : M. J. M. VRYDAGH.

Collège des Commissaires : MM. D. COEN, Fr. DE GROM et F. STOCK.

Délégués :

MM. L. CHRISTOPHE, Directeur général des Beaux-Arts au Ministère de l'Instruction Publique.

A. HAULOT, Commissaire général du Tourisme.

TURNER, Directeur général des Eaux et Forêts.

COMITÉ DE DIRECTION

MM. R. MAYNÉ, Président.

H. DANDOY.

Abbé Ch. DUBOIS.

L. HERLANT.

M. RENARD, Administrateur-Trésorier.

Comte Ferdinand d'URSEL, Secrétaire-Général.

J. M. VRYDAGH, Secrétaire.

COMITÉ DE RÉDACTION

MM. R. BRENY, A. COLLART, L. HERLANT, R.

MAYNÉ, A. NOIRFALISE, Comte Ferdinand

d'URSEL, J. M. VRYDAGH.

BUT DE L'ASSOCIATION

L'Association sans but lucratif « Ardenne et Gaume » s'est donné pour tâche de sauvegarder l'intégrité de nos sites les plus beaux et les plus remarquables par la création en Ardenne, en Gaume et dans les régions limitrophes de *Parcs Nationaux* et de *Réserves Naturelles*.

L'organisation efficace de cette protection peut être envisagée d'une part sous l'aspect esthétique, d'autre part sous l'aspect scientifique. Le premier trouve satisfaction dans la création de *Parcs Nationaux*, véritables sanctuaires de la nature, ouverts aux visiteurs mais rationnellement policés à l'effet de les préserver des intrusions déplacées de l'activité humaine. L'aspect scientifique est sauvegardé par la délimitation de territoires plus ou moins étendus, interdits au public afin qu'y soient respectées les manifestations d'une nature préservée de toute influence déformante et qui portent le nom de « *Réserves naturelles* ». Celles-ci constituent en somme des musées vivants et une richesse nationale que nous léguerons aux générations à venir.

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

Achat ou location de territoires dont la protection ou la réservation s'intègrent aux buts poursuivis par notre Association. — Publication de la revue trimestrielle « *Parcs Nationaux* ». — Organisation de visites guidées dans nos Parcs Nationaux. Conférences, réunions etc...

COTISATIONS

Membre à vie

Cotisation unique ... 5.000 fr. minimum

Membre protecteur

Cotisation annuelle ... 1.000 fr. minimum

Membre collaborateur

Cotisation annuelle ... 200 fr. minimum

Membre adhérent

Cotisation annuelle ... 100 fr. minimum

Personnel enseignant des degrés primaire et secondaire, étudiants

Cotisation annuelle ... 60 fr. minimum

Les versements doivent être effectués au C. C. P. n° 1695 93 d'Ardenne et Gaume, Bruxelles.

AVANTAGES

Nos membres jouissent d'importantes réductions sur le prix d'entrée de diverses grottes présentant un grand intérêt scientifique. Ces réductions sont accordées sur présentation de la carte de membre :

Grottes de Han : 30 francs (au lieu de 60 francs).

Grottes de Rochefort : 20 francs (au lieu de 40 francs).

Grottes de Remouchamps : 25 francs (au lieu de 50 francs).

Grotte « La Merveilleuse » à Dinant : 25 francs (au lieu de 30 francs).

Grottes de Comblain-au-Pont : 15 francs (au lieu de 30 francs). Réduction exceptionnelle consentie par la direction afin de marquer son appui à notre œuvre de protection de la nature.

Signalons aussi que nos membres bénéficient d'une réduction à l'entrée au FORT de Dinant : 8 francs (au lieu de 10 francs).

VISITE DE NOS PARCS NATIONAUX

FURFOOZ :

Tarif ordinaire : 25 fr. ; 15 fr. par enfant.

Pour les membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille : 15 fr. par personne ; 10 fr. par enfant ; 30 fr. par famille.

Groupes scolaires, scouts : 10 fr. par élève non-membre ; 5 fr. par élève-membre ou fils de membre ; gratuit pour un professeur par 15 élèves.

Autres groupes : 15 fr. par adulte ; 10 fr. par enfant.

Accès par la route ou par la gare de Gendron-Celles.

POILVACHE :

Les visiteurs ont accès au Parc national soit par le sentier s'amorçant à la halte de Houx, soit par Evrehailles (accès pour autos). Visite guidée des ruines, des rochers et des points de vue (perception à l'entrée des ruines).

Tarif ordinaire : 10 fr. ; 5 fr. par enfant.

Membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille : 6 fr. par adulte ; 3 fr. par enfant ; 12 fr. par famille.

Groupes scolaires scouts : 5 fr. par élève non-membre ; 3 fr. par élève-membre ou fils de membre ;

Professeur gratuitement admis.

Autres groupes : 6 fr.

MUSÉE DE LA HAUTE SURE :

Tarif ordinaire : 10 fr. ; 5 fr. par enfant.

Membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille : 6 fr. ; 3 fr. par enfant ; 12 fr. par famille.

Groupes scolaires et scouts : 4 fr. par élève non-membre ; 2 fr. par élève-membre ou fils de membre. Professeurs reçus gratuitement.

Autres groupes : 6 fr.

Réductions aux membres du Touring Club de Belgique.

PHARMACIE
DANDOY

Rue Royale-Sainte-Marie, 159-161-163

B R U X E L L E S

TÉLÉPHONE : 15.88.90

(10 LIGNES)

TOUTES LES SPÉCIALITÉS

PHARMACEUTIQUES

VACCINS - SERUMS, ETC.

OXYGÈNE POUR MALADES
LOCATION PÈSE - BÉBÉS

AU STYLO



6 BOULEVARD ANSPACH (à côté des Augustins)
Tél. 18.09.93
BRUXELLES

A l'orée du Parc National
DE BOHAN-MEMBRE

un accueil chaleureux vous attend à

L'HOTEL DES ROCHES
A MEMBRE - SUR - SEMOIS

RENDEZ-VOUS DES AMIS D'« ARDENNE & GAUME »

PROPRIÉTAIRE : M^{me} HENRI LIEGEOIS, *Membre de l'Association*
Tél. Vresse 51.

ANNONCES. — Pour le tarif, s'adresser à l'Administrateur-Trésorier,
M. RENARD, 180, Avenue de la Forêt, Bruxelles I. Tél. 488057.

Parcs Nationaux

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume

A. S. B. L.

SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL : COMTE FERDINAND D'URSEL, 41, RUE MARIE DE BOURGOGNE, BRUXELLES.

SOMMAIRE

Lucien Frennet (R. MAYNÉ)	63
Inauguration du Parc National de Bohan-Membre	65
Aperçu des caractéristiques du Parc de Bohan-Membre (P. BRADFER)	69
Promenade forestière à Alle s/Semois (J. PIERLOT)	71
La Clouterie à Bohan au XIX ^e siècle et au début du XX ^e siècle (R. LAMBERT)	73
Les enfances de Godefroy (<i>Légende du Buisson fleuri</i>) (R. BRENY)	81
La Vie d'Ardenne et Gaume	83

LUCIEN FRENNET

par R. MAYNÉ

Le 26 février 1949, le Conseil d'Administration de notre Association, par un vote unanime, s'assurait la collaboration d'un de nos membres-fondateurs les plus épris de la beauté dans la nature. Peintre de grand talent, entomologiste remarquable, Lucien FRENNET était appelé à nous apporter les lumières de ses profondes connaissances d'artiste et de naturaliste. Il assista pour la première fois, hélas... pour la seule fois aussi, à notre séance du Conseil : sa joie était profonde et son maintien attentif et intéressé nous faisait bien augurer de l'avenir : FRENNET serait un actif ! Dès l'abord, ses interventions furent marquées du sens

des réalités, d'une pointe de scepticisme mais néanmoins aussi du désir ardent de faire « bien » ... Le destin devait nous l'enlever : un mal sournois mais inexorable minait sa robuste constitution : Lucien FRENNET s'éteignait le 7 juin.

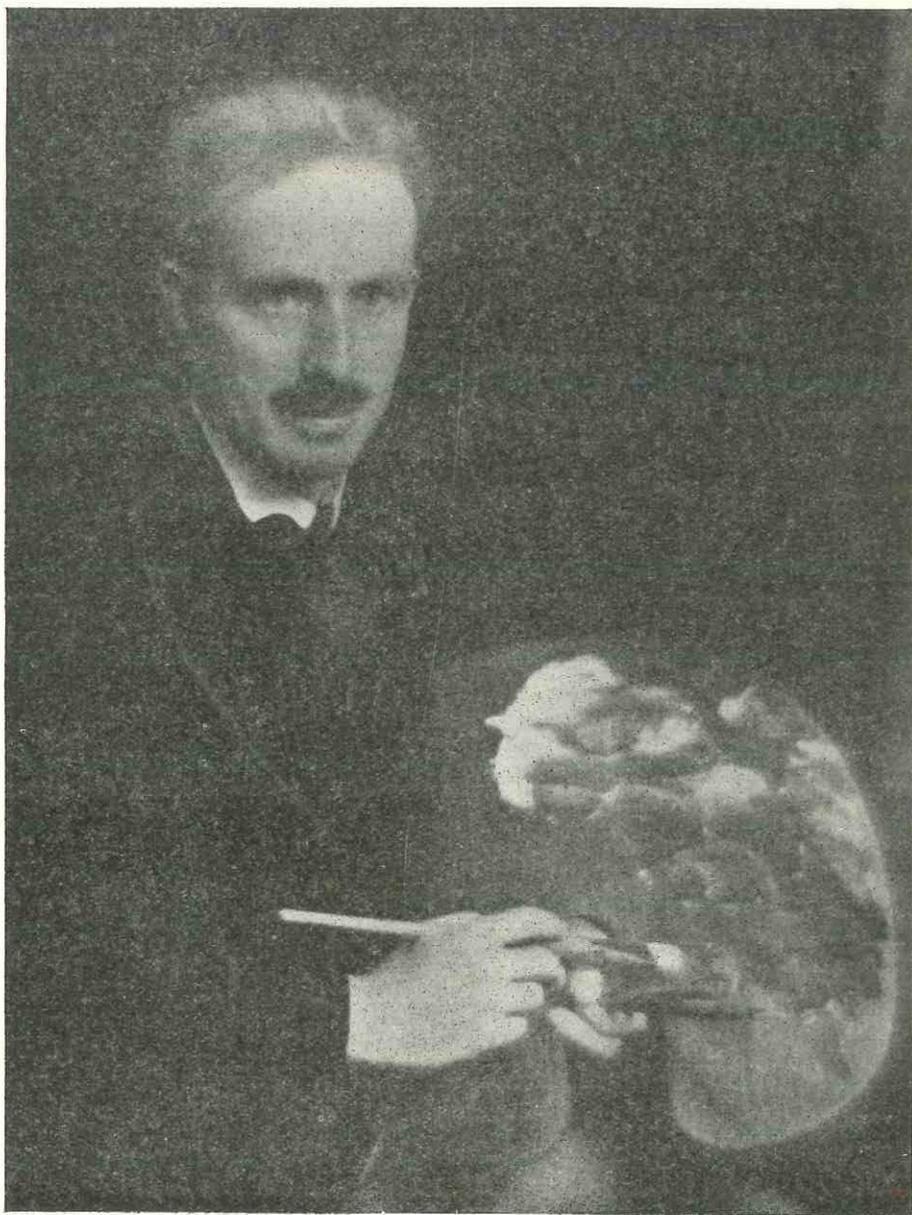
Avec lui disparaissait mon ami d'enfance, mon excellent et si précieux collègue en entomologie, un artiste dont s'honore la Belgique, un de nos grands espoirs du Conseil d'Administration d'Ardenne et Gaume.

Mon ami d'enfance ... mon collègue en entomologie ... l'artiste doué dont j'ai suivi depuis ses débuts la carrière glorieuse ... Laissez-moi le réconfort de vous en parler.

Nous étions condisciples au début de ce siècle, à l'athénée d'Ixelles. Notre passion commune pour l'entomologie, pour la musique et pour les arts en général nous rapprochait. Nous parcourions ensemble l'Ardenne, la Gaume, la Campine anversoise. Deux « chançards » disait-on de nous à cette époque ; car nous rapportions de nos randonnées nombre d'espèces merveilleuses et

nouvelles pour notre faune belge. Notre illustre zoologiste national, le grand LAMBEERE, nous encourageait de ses conseils. En 1909, nos études terminées, tandis que je quittais la Belgique pour le Congo, Lucien FRENNET avait déjà obtenu un premier prix à l'académie des Beaux-Arts de Bruxelles.

Élève du maître FABRI, il se spécialisa dans la peinture des paysages fluviaux,



LUCIEN FRENNET

1888 - 1949

des marines et des intérieurs. Il possédait à fond l'art du dessin : sa technique était imbattable et lui permettait une rapidité de travail absolument surprenante. La perfection du métier, la luminosité de ses toiles, la vigueur de ses coloris, le choix de ses sujets lui assurèrent dès le début de sa carrière une grande notoriété qui s'étendit à l'étranger et jusque dans les deux Amériques.

Mais son beau métier d'artiste lui laissait des loisirs : travailleur dans l'âme, Lucien FRENNET les consacrait à la science. Dans ce domaine aussi il visa à la perfection ; et nous pouvons dire de lui qu'il fut un de nos tout meilleurs systématiciens des coléoptères belges. Sa collection est probablement la plus belle, la plus complète, la plus ordonnée que nous ayons eue en Belgique.

La vie de mon ami fut donc belle et féconde : il laisse à son pays une œuvre importante en deux domaines distincts où il excella également.

Mais quand j'évoque son souvenir, plus encore que son double talent, m'apparaît sa personnalité sentimentale qui fit de lui

le meilleur des amis et le plus affable des hommes. Il avait avant tout le don de la fidélité, une fidélité solide, indulgente, désintéressée que ni l'éloignement ni les circonstances ne pouvaient entamer. Et c'est avec une émotion poignante que je songe à la gentillesse (cette vertu rare dont le nom est si abusivement employé) avec laquelle il m'abordait après des semaines, des mois, des années même parfois de séparation.

Que ceux qui l'ont connu conservent le souvenir de sa courtoisie, de sa profonde et inaltérable probité, de sa complaisance toujours prête à se dépenser. Mais, lisant ces lignes, que ceux qui ne l'ont pas connu en éprouvent le regret : car il méritait d'être aimé. Et pour terminer cette courte note que je dédie de toute mon âme à notre amitié brisée par la mort je transcris cette harmonieuse plainte d'un poète et qu'il eut certainement aimée :

*Et nos larmes en secret répandues
Conserveront sa mémoire
Fraîche et verte dans nos cœurs.*

INAUGURATION DU PARC NATIONAL DE BOHAN-MEMBRE

Les journaux ont donné des comptes rendus détaillés et élogieux de la journée mémorable du 22 mai 1949, date de l'inauguration de notre beau Parc National de Bohan-Membre.

Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire les discours prononcés à cette occasion par M. le sous-Inspecteur des Eaux et Forêts Paul BRADFER, Administrateur touristique de la Semois namuroise, Conservateur du Parc National et par notre Président. Nos lecteurs y trouveront la documentation désirable.

Discours de M. P. BRADFER

Mesdames, Messieurs,

Président du Comité de Défense touristique de la Semois namuroise, membre

d'Ardenne et Gaume depuis sa fondation, j'ai tout à la fois l'honneur et le plaisir de vous accueillir à Bohan, à la porte symbolique du Parc National que nous allons inaugurer.

Que tous ceux qui en ce jour faste ont bien voulu être parmi nous reçoivent le témoignage de notre vive gratitude, entr'autres : M. Martin, Chef de Cabinet de M. le Gouverneur de la Province de Namur, retenu en clinique, suite à un accident d'auto ; M. l'avocat Thomas Braun, ancien bâtonnier, membre de l'Académie belge de langue et littérature française ; M. l'avocat Charlotteaux, membre de la Chambre des Représentants ; M. le Commissaire d'Arrondissement Hicguet ; M. Storrer, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; M. Kennes, ingénieur en chef de la S. N. C. V. ; M. Adrien de Prémoré, le Virgile de l'Ardenne, le très sympathique écrivain gaumais ; et

le héros du jour, M. le professeur Mayné, Recteur de l'Institut Agronomique de l'État à Gembloux, Président actif et dévoué d'Ardenne et Gaume, accompagné de son Administrateur M. Renard.

J'en passe et des meilleurs ! Soyez Mesdames, Messieurs, tous les bienvenus.

Avant de céder la parole à M. le Président d'Ardenne et Gaume, je crois utile de vous donner quelques indications concernant le Parc National de la Basse Semois Namuroise.

Les limites. A l'Est, la grand' route de Gedinne-Charleville, entre Conrad et Membre. Au Sud, la route de Membre à Bohan. A l'Ouest, la route de Bohan vers Hérisart. Au Nord, un chemin forestier, reliant cette dernière route à la grand' route de Charleville.

Le Parc comprend 140 ha. de bois appartenant à la commune de Bohan, dont 95 ha. de futaie feuillue et 45 ha. de taillis principalement sur le haut des versants.

Permettez-moi d'évoquer les noms charmants des différentes coupes : Blanches-Roches, Herbettes, Ransimont, Les Batailles, Nid du Mât, Chèvreleviau d'où descend en cascates gracieuses un ruisseau merveilleux ; le Sautou, Groÿelan, Rauty, Bois d'Amour, Péreuse, Châtelet, Derrière la Crête et Grossart, tous noms évocateurs d'un folklore intéressant et riche dont font déjà mention les ordonnances des Pays-Bas autrichiens, où nous découvrons un règlement de l'Impératrice Marie-Thérèse, pour les bois de la communauté de Bohan, renseigné, à cette époque, en 1775, comme inclus dans la province de Luxembourg.

A ces 140 ha. de Bohan, s'ajoutent 23 ha. du bois communal de Membre, soit 12 ha. de futaie sur taillis à Fadret, Ruth de la Gaffe et Sasy et 11 ha. de taillis à Sasy et Waibe du Pommier.

L'étendue boisée totale du Parc National est donc de 163 ha., traversés par la plus vagabonde de nos rivières, la Semois.

Le trajet de ce cours d'eau si capricieux est de 7 km. 500, entre Membre et Bohan, tandis qu'à vol d'oiseau, 1.500 m. seulement séparent ces deux charmantes localités, paradis des touristes.

La Semois particulièrement folâtre, exécute une série de contorsions de haute envergure. Elle coule libre, tantôt rapide, tumultueuse, puis se butant aux sombres roches

schisteuses du Gedinnien, elle s'étale en nappe tranquille pour reprendre plus loin son cours sinueux.

Contrairement à une règle presque générale pour les rivières ardennaises, la Semois ne présente pas de terrasses. Ses méandres multiples montrent d'une façon frappante le phénomène d'alluvionnement sur la rive convexe, tandis que la rive concave est encore creusée par la rivière.

L'altitude moyenne de la Semois dans sa traversée du Parc National est de 175 m., les sommets de ses versants abrupts sont à 360 m., soit donc une différence de niveau de 185 m. La pente est de 1 m. 08 par km., entre Membre et Bohan.

Si l'on en croit la légende écrit Edmond Rahir dans son livre « La Semois pittoresque », Bohan devrait son nom à un roi de Bohême qui serait venu s'y établir à la naissance du Christ.

Il paraît que les deux fils de ce souverain, se noyèrent dans la Semois. Le père inconsolable abandonna son château dont les derniers vestiges existeraient encore au fond de l'eau. Une chose certaine c'est qu'aux environs de 1820, il y avait au centre du village, des restes d'un vieux manoir, avec les armoiries de ses anciens seigneurs. Ce fief appartenait à Jacques Florent de Fiennes, écuyer, seigneur haut justicier de Bohan.

Ayant passé en main de M. de Bériot puis de M. Dolimart de Luxembourg, l'antique castel termina son existence au milieu des flammes.

En remontant le cours de la Semois, au départ de Bohan, on longe sur la rive gauche, le Pré Mariette. Là, sur la pierre à marier, se rendaient autrefois les noces du village.

On traverse aussi les champs d'alluvions où Bohan forge sa renommée et distille l'arôme de son tabac.

Signalons également d'autres curiosités préhistoriques englobées dans le Parc National :

La Table des fées, formée d'une sorte de piédestal rocheux large d'environ un mètre sur deux mètres de hauteur et dont la partie supérieure est aplatie. Une autre pierre plus basse en constitue le siège, siège des fées de la légende !

De la Table des fées, en remontant la crête du promontoire, qu'on est convenu d'appeler « le Jambon » on atteint des vestiges de retranchement au « Châtelet », ce

coin d'une sauvagerie, presque fantastique.

Il est heureux que l'Association Ardenne et Gaume, grâce à l'appui des Administrateurs communaux de Bohan et de Membre et aux démarches multiples de M. l'Ingénieur Cosyn, ait pu mener à bien l'érection de ce Parc National si original et si captivant. La journée du 22 mai 1949 sera une grande date dans l'histoire du tourisme bien compris, m'écrivait le 18 mai dernier, M. le Recteur Mayné, à qui je passe la parole, en lui souhaitant ardemment que son vœu se réalise.

DISCOURS DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,

L'Association sans but lucratif « ARDENNE ET GAUME » que j'ai l'honneur de présider inaugure aujourd'hui son troisième Parc National: le troisième Parc National de Belgique. C'est à cette occasion

que nous sommes ici réunis grâce à la bienveillance des membres actifs du Syndicat d'Initiative de Bohan, lesquels ont bien voulu nous accorder le temps d'une journée dans le cadre des festivités organisées par leurs soins pour la célébration des beautés d'une région véritablement privilégiée quant à l'esthétique naturelle.

Qu'est-ce qu'un Parc National?... et qu'est-ce qu'une Réserve Naturelle?... ces deux réalisations jumelles dont la création est en somme la raison d'être fondamentale de notre Association?...

Un Parc National, toujours placé dans un site remarquable, est un véritable sanctuaire de la nature ouvert à tous, naturalistes, artistes, touristes; il est rationnellement policé à l'effet d'être préservé de toute ingérence déplacée et maladroite de l'activité humaine. L'intégrité de sa structure, de ses beautés, de son caractère y est respectée de telle sorte qu'il constitue véritablement un Musée vivant dont la conservation n'est plus abandonnée aux aléas des conditions et soi-disant nécessités économiques mais devient — sous l'apparent



INAUGURATION DU PARC DE BOHAN-MEMBRE
LE PRÉSIDENT PRONONCE SON DISCOURS

laisser-aller de la nature elle-même — l'œuvre strictement raisonnée et disciplinée de spécialistes compétents en matière de sciences naturelles.

D'autre part, une Réserve Naturelle est un territoire plus ou moins étendu où règne, à l'état d'inhérence, la préservation de toute manifestation naturelle. A l'inverse de son frère le Parc National ouvert à tous, elle est fermée au public afin qu'y règne en toute perfection le libre jeu de la sélection naturelle des espèces. Témoin précieux destiné à l'enseignement des générations scientifiques futures, la Réserve Naturelle leur apportera, alors qu'autour d'elles se déroulera le tableau sans douceur d'une civilisation trop poussée, le spectacle merveilleux et frais d'une terre régionale et vierge préservée de toute influence déformante. Nos prairies naturelles d'Ardenne, nos landes et nos fanges de Haute-Ardenne, nos tiennes calcaires, nos terrasses fleuries de Gaume... Mesdames, Messieurs, pourrions-nous léguer plus bel héritage à notre descendance que de lui en assurer, ne fut-ce qu'en raccourci, la vision originelle ? ... Et qu'attendons-nous encore pour aborder d'un élan plus unanime la tâche de plus en plus urgente de la préservation des sols variés de notre belle terre de Belgique ?...

L'idée de la création d'un Parc National à Bohan remonte à plusieurs années. Déjà, en 1946, l'ancien Secrétaire Général d'« ARDENNE ET GAUME », M. COSYN en avait suggéré l'idée parmi nous. Le projet fut repris il y a quelques mois à peine : il trouva dans les administrations communales de Bohan et Membre des personnalités compréhensives et sympathisantes et en M. l'Inspecteur BRADFER, ce forestier remarquable, cet amoureux de la nature sauvage, un promoteur enthousiaste et actif, toujours à l'affût de toute réalisation tendant à multiplier les attraits de la belle Semois namuroise.

Un bail emphytéotique entre les communes précitées et notre Association nous permet la création — dont nous fêtons aujourd'hui l'inauguration solennelle — du plus vaste, du plus sauvage de nos Parcs Nationaux, de l'admirable Parc National de Bohan dont le territoire s'étend sur une superficie de cent soixante-trois hectares.

Un Parc National, disions-nous, est le Musée vivant des associations végétales et

animales spécifiques de ses différents biotopes. Pour préserver son charme particulier tout Musée doit être placé directement sous l'égide d'un conservateur expert et enthousiaste dont la vie personnelle soit en quelque sorte imbriquée au cœur du milieu ambiant. Mesdames, Messieurs, pourrions-nous mieux faire ? ... Au nom d'« ARDENNE ET GAUME » j'ai l'honneur d'offrir à M. l'Inspecteur BRADFER le titre et les fonctions de Conservateur du Parc National de Bohan. Avec l'aide des autorités compétentes des communes de Bohan et de Membre et celle du distingué Président du Syndicat d'Initiative de Bohan M. PONCELET, nul mieux que lui ne mettra en valeur les beautés naturelles de ce Parc dont vous pourrez, dans quelques moments, admirer la richesse et la noblesse.

Des sentiers y sont aménagés ; d'autres y seront créés à l'effet de mener le visiteur parmi ces paysages admirables. Tandis qu'il les empruntera au gré de sa flânerie, l'excursionniste verra se ramasser devant lui la synthèse de ce que la merveilleuse rivière offre de plus beau, de plus caractéristique en matière de végétation régionale, de sites pittoresques, de roches légendaires. Peut-on rêver décor plus édénique ? ... des montagnes aux flancs boisés et romantiques ; plus bas, une vallée aux lignes apaisantes ; et courant au creux de ses berges, la Semois aux méandres d'argent, d'écume ou de cristal ... Puisse la renommée de Bohan et de son Parc attirer de plus en plus la foule de ceux qui cherchent à s'imprégner de la sobriété, de la poésie, des délicieux coloris et des fondantes lumières de notre admirable vallée de la Basse-Semois.

* * *

ARDENNE ET GAUME eut voulu faire plus encore. A notre grand Musée de Nature, nous eussions voulu adjoindre dès aujourd'hui un petit musée folklorique consistant en une reconstitution fidèle d'une vieille boutique de cloutier. Les petits établissements de cette sorte, refuges d'un artisanat typiquement localisé dans la région, ont malheureusement disparu sous l'emprise de l'évolution industrielle. Seules, certaines impossibilités budgétaires du moment ne nous ont pas permis la réalisation de ce projet. ARDENNE ET GAUME se permet d'une part de compter sur l'appui

matériel des pouvoirs publics et d'autre part sur celui des particuliers pour mener à bien la seconde partie d'un programme non seulement de sauvegarde de nature mais encore de conservation de folklore régional.

Je termine ... mais avant de le faire, je tiens encore à remercier les hautes personnalités qui ont bien voulu nous apporter

le témoignage de leur sympathie et honorer cette manifestation de leur présence. Je remercie les autorités des jolies communes de Bohan et de Membre, les Syndicats d'Initiative et vous tous, Mesdames et Messieurs, qui avez tenu à célébrer avec nous ce que j'appellerai avec fierté une date dans l'évolution bien comprise à la fois de la préservation de la nature et du tourisme.

APERÇU DES CARACTÉRISTIQUES DU PARC NATIONAL DE BOHAN-MEMBRE

par P. BRADFER

GÉOLOGIE. Le Dévonien inférieur, étage gedinnien, constitue l'entière des terrains. Schistes de Mondrepuis du gedinnien inférieur et schistes bigarrés d'Oignies du gedinnien supérieur, avec grès et arkose.

Dans le fond de la vallée de la Semois, cailloux quaternaires (Campinien Q 2 m.) et alluvions modernes des vallées (alm.).

BOTANIQUE. *Dans la Semois.* Potamot nageant, potamot crêpe, renoncule aquatique, myriophylle, algues vertes, etc...

Sur les bords de la rivière. Iris Faux-Acore, glycerie, massette, baldingère, roseau commun, joncs, sagittaire, plantain d'eau, prêles, cresson de cheval, pétasite, peuplier du Canada, etc...

En forêt. A. *Feuillus.* Chêne, hêtre, frêne, bouleau, érables, charme, aulne glutineux, saule marsault, tilleul à petites feuilles, tremble. Bourdaine, saule à oreillettes, noisetier, sureau noir, houx.

Couverture vivante. Bruyère commune, myrtille, genêt à balai, ronces, framboisiers, fougère impériale, scolopendre, athyrium, blechnum, deschampsie, luzule, agrostis, polytrics, hypnum, épilobe, digitale, carex, joncs, muguet, sceau de Salomon, parisette, pervenche, etc...

B. *Résineux.* Épicéa, pin sylvestre, mélèze du Japon, douglas vert de l'Oregon, épicéa de Sitka.

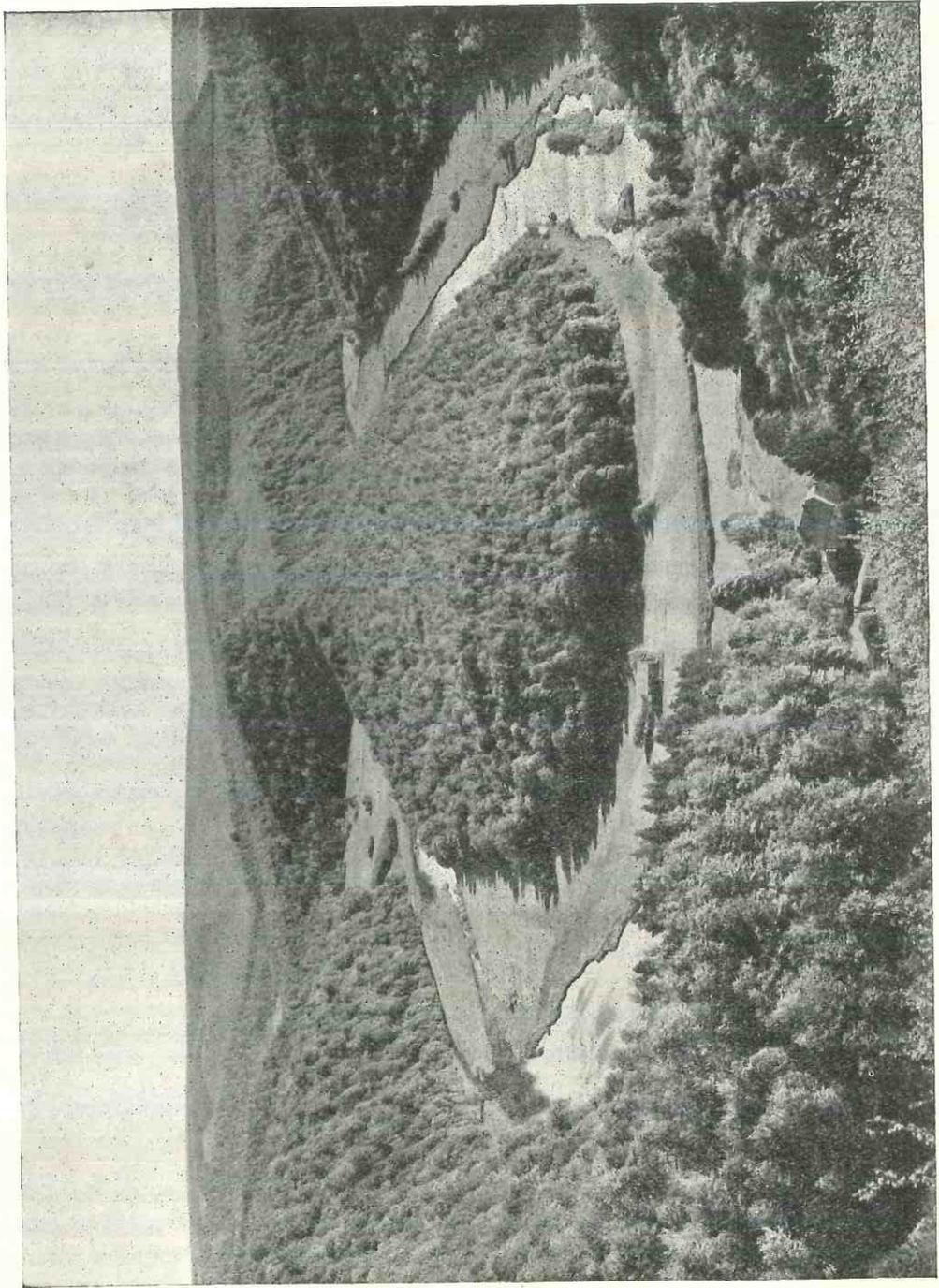
Plantes observées dans le Parc National. Houlique, paturin, fétuque, carex patte de lièvre, jonc aggloméré, jonc rude, jonc des crapauds, jonc des marais, maianthème, jonquille, ortie dioïque, patience sauvage,

stellaire holostée, céraiste gazonnante, renoncule rampante, renoncule flammette, potentille caulescente, potentille rampante, alchémille, melilot officinal, lotier corniculé, géranium herbe à Robert, oxalis petite oseille, violette tricolore, herbe aux goutteux, cicutaire, berce, petasite, pas d'âne, bardane, épervière, valériane, primevère officinale, sauge des bois, brunelle vulgaire, lamier blanc, lamier rouge, ortie royale, marjolaine, digitale pourpre, véronique officinale, mélampyre des forêts, orobanches, gaillets, jasionne des montagnes, raiponce, campanule, chèvrefeuille, cardamines, jasionne cirse, mauve sylvestre, seneçons, etc...

ZOOLOGIE. *Dans la Semois.* Poissons : Truite fario, perche-truite, perche, brochet, anguille, chevesne, rousse, rotengle, hotu, ablette, vandoise, vairon, tanche, barbeau, goujon, chabot, perche goujonnière, lamproie. (Plancton abondant).

Bord de la Semois. Héron, poule d'eau, col vert, martin-pêcheur, bécassine, loutre, blaireau, surmulot.

En forêt. Cerf, chevreuil, sanglier, lièvre, lapin, renard, putois, martre, fouine, belette, écureuil, gelinotte, bécasse, coucou, buse, épervier, corneille, pie, geai, hibou, chouette, pinsons et pouillots siffleurs, fauvettes, bouvreuils, mésanges charbonnières et bleues, traine-buissons, roitelets, chardonnerets, grimpeaux brachydactyles, rouges-gorges, grives musiciennes, merles, grives draines et litornes, ramiers, pics verts et pics épeïches, pies-grièches écorcheuses, etc...



(Photo R. Martin).

LA SEMOIS A BOTASSART.

PROMENADE FORESTIÈRE

A ALLE - SUR - SEMOIS

par J. PIERLOT

La Semois, « la rivière » comme on dit là-bas, s'étire comme une chatte au soleil. Sous le soleil d'été, elle va, toute en méandres, en courbes badines, entourant ceci ou contournant celà, au gré de sa désinvolture.

Au bord des eaux, tout est calme et paisible. La nature se repose.

Pas un bruit. Partout le silence. Au milieu du courant, soudainement, un saut éperdu : c'est la perche en manœuvre de chasse qui, en une suite de bonds acrobatiques, poursuit l'alevin vers la rive.

Sur les bords de la rivière, dans la frange d'iris et de baldingères, parmi les roseaux et les acores, les agrions volent légèrement d'une plante à l'autre.

A droite, à gauche, le bois accroché au versant.

Nous allons engager notre randonnée forestière.

La haute futaie se dresse devant nous, regardant vers l'Est ; et suivant le sentier qui grimpe entre les rochers, (un vrai-sentier-d'Ardenne-onduleusement-versatile), nous prenons contact d'emblée avec la forêt en parfait équilibre de parfaite santé.

Le hêtre y domine. C'est lui dont la puissance confère son véritable cachet à la futaie et lui donne son allure de force et de vigueur. La région lui est favorable : soir et matin, les brouillards de la rivière brassent son feuillage et viennent saturer d'eau l'air ambiant ; le versant abrupt est exposé au levant à l'abri des fortes insulations ; ajoutés à cela un sol filtrant, de bonne structure granulaire, truffé de petits cailloux, des pluies abondantes (1300 mm. de précipitations annuelles, c'est-à-dire autant que sur les hauts plateaux de l'Ardenne) ; bref, tout un complexe de conditions idéales de croissance.

Mais le hêtre n'est pas seul et, pour employer une locution qu'affectionnent les forestiers, c'est justement ce qui crée cet état de « béatitude biologique » et de saine

atmosphère sylvestre. Ici, un groupe de vieux érables sycomores étale ses frondaisons, haut dans le ciel ; là, deux chênes rouvres, tout couverts de broussins ; plus loin, un orme des montagnes à la stature imposante ; puis encore un érable à l'écorce finement gerçurée, du charme, du coudrier, du sureau, du cornouiller sanguin ; au delà, en lisière, un érable champêtre : le tout planté parmi les touffes drues de *Festuca silvatica*, la compagne fidèle du hêtre, dans un tapis de lamier et d'aspérule.

A l'abri des roches tapissées par les longues feuilles vertes des scolopendres, croît un autre type de forêt, une autre association végétale : la forêt d'Erable-Frêne. Le hêtre n'y est plus représenté : il a cédé la place au frêne et au tilleul.

De même que dans notre première association, la forêt de Chêne-Charme à aspérule et à féтуque, l'intensité de la vie, dans notre second groupement, est remarquable.

On ne se lasse pas de la contemplation d'un tel spectacle.

Car c'est la grande vertu de la forêt que de nous offrir cette image de force sereine et de réveiller en nous les vieilles notions archétypes de beauté et de grandeur.

Nos pas nous ont portés vers les crêtes d'où nous pouvons apercevoir, cent mètres plus bas, la rivière que nous avons quittée tantôt.

Rupture de pente : la physionomie du paysage va changer du tout au tout. De la forêt naturelle, nous passons à la forêt de Chêne-Bouleau, au bon vieux taillis de la Semois.

Partout on le rencontre, sur des centaines et des centaines d'hectares, couvrant de ses cépées les collines et les vallons, avide de soleil et de lumière.

Pour les habitants de la vallée, le taillis est un élément familier. Depuis des siècles, c'est lui le grand pourvoyeur de bois de chauffage. Tous, au village, ont été « à la

virée » façonner les cordes de bois (1) et lier les fagots ... le temps n'est pas loin où chaque famille venait encore essarter et semer le seigle après la mise à blanc.

C'est en nous enfonçant profondément dans le bois, en renonçant à suivre le sentier (car il arrive souvent que le sentier ait disparu mangé par la bourdaine et par le tremble) c'est en allant ainsi, très loin, que nous pourrions comprendre la poésie un peu mélancolique du vieux taillis d'Ardenne. Nul n'y passe jamais. Seul, le sanglier en quête de pâture, y vient râcler à nu la terre brûlée par l'essartage de jadis. Au sol, des branches mortes jetées parmi les fougères et les myrtilles ; ici, les touffes vertes de la flouve odorante ; là, les tiges desséchées de la houlque. Dans le ciel, les cépées cherchent la lumière, parmi les brins (2) de chêne et de bouleau réservés lors du passage de la coupe, il y a de cela près de trente ans.

Partout, sur d'immenses étendues, se déroule le même paysage : un paysage en demi-teintes, un peu fruste, sans grandes prétentions...

Nous irons de la sorte à travers le vieux taillis, montant, descendant, remontant encore la pente raide pour arriver enfin au « dôme » c'est-à-dire au faite. Le spectacle change brusquement : lumière, clarté, éblouissement... ; nous sommes dans les jeunes coupes, dans le taillis d'un an, sec, aride, aux chênes blanchis d'oidium. Nous fou-

lons aux pieds une terre battue, toujours la même terre cuite jadis par l'essartage. Plantes de coupes, gourmandes de soleil : digitales, ronces plaquées au sol, épilobes plumeux... Plantes acides qui témoignent de l'appauvrissement du sol : verge d'or, deschampsie flexueuse, houlque molle, mé-lampyre...

Devant nous, le vaste horizon s'étale, dégagé par le blanc-étoc (3).

Au loin, le moutonnement des collines et la Semois que l'on devine au Nord, derrière la ligne d'épicéas, séparative de coupes.

Paysage d'Ardenne méridionale, fait de douceur et de calme, simplement beau...

Mais déjà le soleil est plus bas sur l'horizon : la journée s'achève. Il est temps de songer au retour ; et bientôt, notre bon bâton de coudrier à la main, nous dévalons la pente qui nous conduit au ruisseau. A travers le taillis, sous futaie, nous marchons vers le village baigné de crépuscule. Demain, quand demain sera, nous reprendrons le chemin du bois et de la solitude...

(1) La corde représente quatre stères de bois de chauffage environ.

(2) Terme de sylviculture. Jet de bois. Quand on coupe les taillis, on laisse les brins les plus hauts et les plus droits qui constitueront une réserve semencière.

(3) Terme d'eaux et forêts. Se dit d'une coupe dans laquelle tout est abattu rez de terre.

LES PARCS NATIONAUX

SONT DEDIES AUX GENERATIONS PRESENTES ET FUTURES
POUR LEUR JOIE, LEUR EDUCATION, LEUR BENEFICE.

POUR ASSURER LA CONSERVATION DE NOTRE PATRIMOINE
DE BEAUTES ET DE RICHESSES NATURELLES,

IL EST INDISPENSABLE

QUE S'UNIFIENT DANS LA POURSUITE D'UN BUT COMMUN

TOUTES LES FORCES VIVES DE LA NATION.

VOTRE PARTICIPATION AU GROUPEMENT « ARDENNE ET GAUME »

VOUS ASSURE LE MOYEN

DE COOPERER A LA SAUVEGARDE DE LA NATURE.

LA CLOUTERIE A BOHAN

AU XIX^e ET AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE

par REMI LAMBERT

Le village de Bohan est visité chaque année par un grand nombre de touristes.

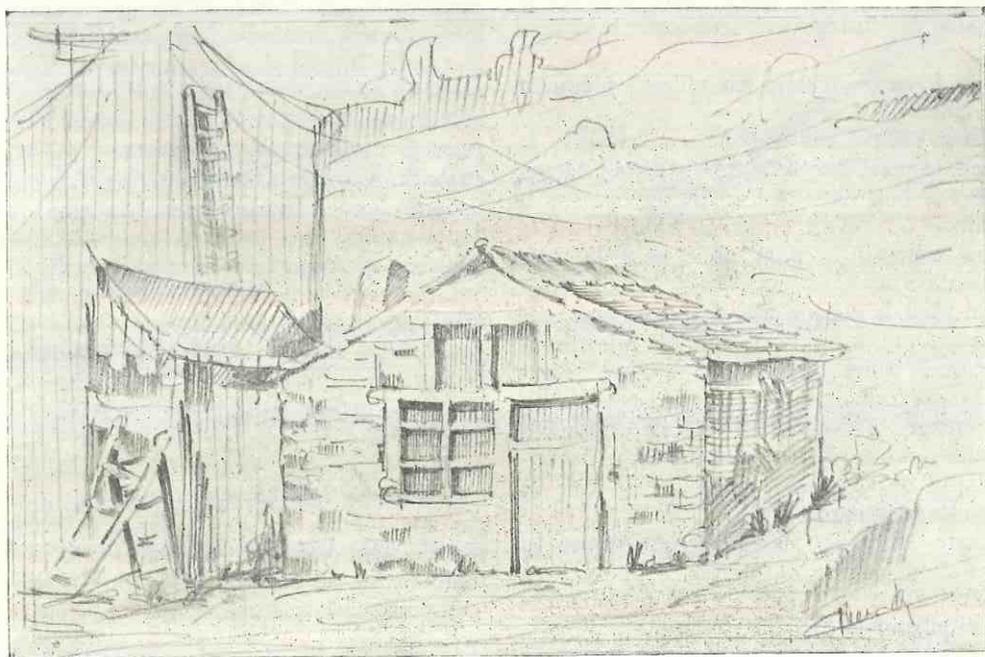
Situé sur la Semois, près de la frontière française, dans un décor particulièrement enchanteur, il participe à la juste renommée de la vallée pittoresque tout imprégnée de l'arôme incomparable de son tabac.

La culture de cette plante aux produits si appréciés n'a acquis une importance considérable qu'à partir du début du siècle présent. Certes, le tabac était déjà cultivé depuis longtemps par les fumeurs du village qui achetaient les plants à repiquer à Charleville chez des fleuristes ; mais il servait uniquement à approvisionner les habitants.

Cette culture ne prit de l'extension que progressivement, au fur et à mesure que s'éteignait l'industrie familiale de la fabrication des clous à la main, concurrencée par l'apparition des machines.

En 1930, les derniers cloutiers, MM. Joseph Goffaux, Lié Laime, Cyrille Merceille, Lucien Godart et Joseph Gilliaux déposaient le marteau et abandonnaient définitivement la forge. Cette industrie cependant avait connu une grande prospérité pendant la seconde moitié du XIX^e siècle. Le souvenir de cette époque mémorable reste vivace parmi la population bohannaise, car un certain nombre d'anciens cloutiers sont encore là et quelques-unes des vieilles forges sont encore debout. Ces témoins vivants, les cloutiers, et ces autres témoins, les forges, parlent encore à leur manière à la génération qui monte, et ce qu'ils racontent constitue une page saisissante de la grande épopée que vécurent intensément ceux qui nous ont précédés.

On se figure parfois que les habitants d'un petit village ardennais, privé de routes, perdu au milieu des forêts et qui ne



Dessin de Pierre Merveille.

LA VIEILLE FORGE

connaissait ni l'auto, ni l'avion, ni le cinéma, ni la radio... vivaient dans une affreuse monotonie et dans une espèce de torpeur malade. Il n'en est rien !

Certes, la vie des cloutiers était rude, laborieuse, dépourvue de confort. Ces vaillants ouvriers devaient travailler avec acharnement pour gagner leur subsistance. Cependant, mieux que nous peut-être, ils savaient enjoliver leur existence par des réjouissances populaires et naïves qui témoignent de leur gaieté et de leur bonne humeur, et il est sans doute bien regrettable que certaines de leurs coutumes n'aient pu s'acheminer jusqu'au cœur du siècle présent.

La dureté, la frugalité de leur vie les obligeaient à s'entr'aider et parmi eux régnait une fraternité qui contraste avec l'individualisme et l'égoïsme de bon nombre de nos contemporains.

* * *

L'industrie de la clouterie s'est implantée à Bohan en 1848. Avant cette date, les ouvriers allaient travailler en France, à Hautes-Rivières et à Thilay. La mallette sur le dos, ils partaient en groupes le lundi matin aux premières lueurs du jour, logeaient au lieu de leur travail et rentraient à la mi-semaine, le mercredi soir, dans leur famille. Ils repartaient le lendemain matin pour achever la semaine et réintégraient leur foyer le samedi soir.

Les femmes, restées au village, n'étaient pas inactives.

Elles cultivaient la terre, soignaient la vache, le porc, les poules et les lapins, façonnaient le bois dans la forêt et essartaient la « waibe » où devait croître le seigle dont la farine donnait le pain noir, base de leur alimentation.

En 1848, la grande crise française amena le chômage et les ouvriers français interdirent l'accès de leurs forges aux ouvriers belges qui furent contraints de créer des « boutiques » au village. Ils continuèrent cependant à écouler leurs produits en France, par l'intermédiaire de marchands spécialisés dans ce genre de commerce.

Entre 1870 et 1880, presque toute la population adulte et valide s'adonnait à la fabrication des clous. Sur 600 habitants — actuellement 476 — on comptait plus de 300 cloutiers, hommes et femmes. En 1890-91, on relevait 17 forges avec 110 cloutiers.

En 1914, il n'y avait plus à Bohan que 45 cloutiers et neuf boutiques. En 1927, quatre ou cinq forges occupaient une vingtaine de cloutiers, et, comme nous l'avons dit, en 1930, la seule clouterie encore en activité fermait sa porte.

Au temps de sa « splendeur » l'industrie de la clouterie avait aussi des artisans à Membre, Orchimont, Sugny et Bagimont.

C'est à Gespunsart, (1) en 1938, que j'ai pu voir le dernier cloutier en activité, et c'était une vieille femme. J'entrai en conversation avec elle. Elle était affublée de loques, avait les cheveux en broussaille, la figure ridée et la peau « bronzée » par la fumée de la forge. C'est pour sa fille, chargée de deux enfants et délaissée par son mari, qu'elle avait repris le marteau. Ému par un tel dévouement, je lui glissai une pièce de cent sous, qu'elle accepta avec reconnaissance.

* * *

Le visiteur que la chose intéresse peut encore observer ici quelques-unes des vieilles boutiques de cloutiers. Ce sont de petites constructions massives, en pierre de schiste, maçonnées au mortier d'argile et couvertes d'un pesant toit d'ardoises (faisios). La façade est percée d'une petite fenêtre voisinant avec une porte de chêne, ordinairement divisée en deux parties mobiles dans le sens horizontal et pouvant s'ouvrir séparément.

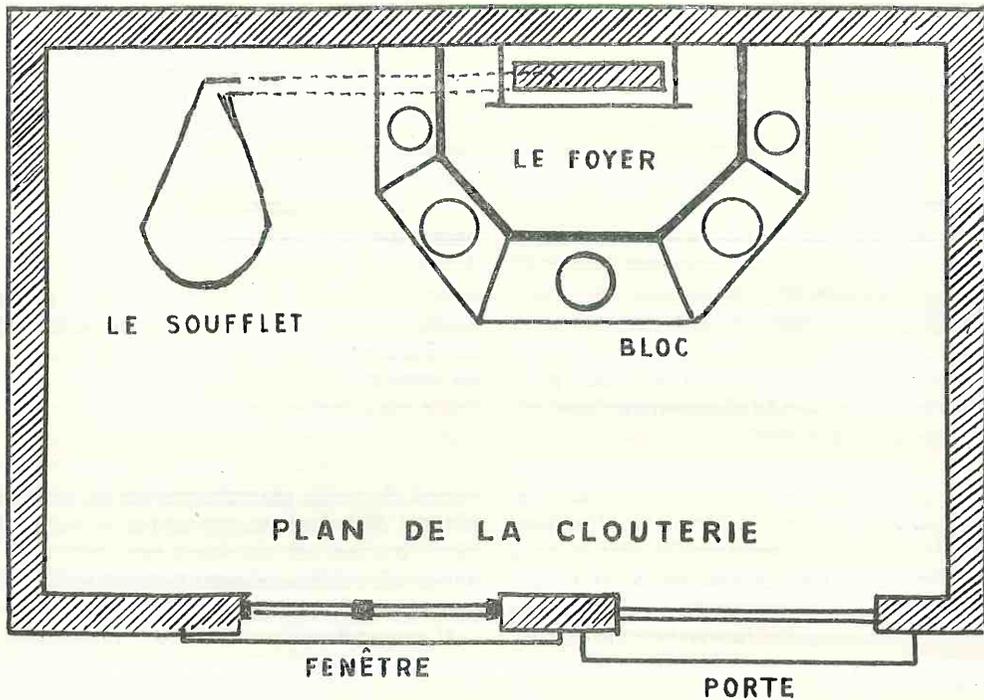
A l'intérieur se trouvait le matériel comprenant la chaufferie, le soufflet, les blocs et les bacs en tôle appelés « térés ». Les outils se limitaient à des marteaux, des pincettes, des tenailles, des pelles à charbon et des foreuses rudimentaires nommées « driyes ».

La *chaufferie* consistait en un massif de maçonnerie demi-circulaire ou demi-octogonal d'un mètre de hauteur, supportant le foyer et adossé à la muraille. Une large cheminée en forme de hotte renversée recevait la fumée.

Dans un coin se trouvait le *soufflet* ou le *ventilateur* à ailettes qui étaient actionnés par une pédale et des leviers, et parfois par un chien placé dans une roue en forme de tambour.

Autour de la chaufferie, *des blocs* en bois

(1) Village frontalier français, situé à 12 km. de Bohan.



cerclés de fer à la partie supérieure supportaient les pièces servant à forger le clou : la cloutière, la place, l'étape, le ciseau, la chambrière, la platine et le turion.

Sur l'étape, sorte d'enclume, le cloutier redressait les baguettes de fer ou les soudait l'une à l'autre.

La pointe du clou était façonnée au marteau sur la place. Le môle reliait l'étape à la « place » et supportait la cloutière. Celle-ci recevait le clou dont elle moulait la tige et le tenait en position pour la formation de la tête.

La platine était un ressort plat adapté sous le môle, et qui, actionné par un coup de baguette, poussait le turion qui projetait en l'air le clou façonné.

Le ciseau, fixé dans le bloc, était destiné au découpage des tiges de fer.

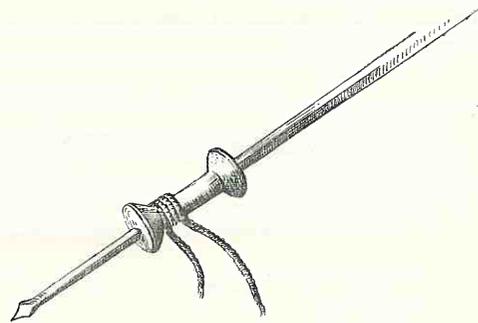
Le marteau consistait en un bloc de fer de 500 g., en forme de pyramide quadrangulaire tronquée et muni d'un manche en bois.

Les fers chauds étaient manipulés à l'aide des pincettes et des tenailles.

Une pelle à feu permettait de rassembler les charbons.

Pour fabriquer l'outillage, le cloutier disposait d'une driye, espèce de foret fixé

dans une bobine et mis en mouvement dans les deux sens par une corde enroulée autour de cette dernière.



La driye.

Plus tard, le bloc en bois fut remplacé par un bloc de fer cylindrique de 0 m 18 d'épaisseur sur 0 m 40 de diamètre, supporté par un bloc en bois et soutenant les pièces fixes utiles au travail. Parfois les blocs en fer étaient placés directement sur la maçonnerie de la chaufferie.

* * *

Apparemment, la fabrication d'un clou ne présentait guère de difficulté.

Joignant le geste à la parole, un clouier

me fit observer un jour, au ralenti, comment il procédait.

Voyez cette tige de fer, me dit-il. Avec ma pince, je la retire du feu ! Le bout est tout rouge ; ainsi le fer subira sans dommage toutes les transformations désirées.

Je pose le bout sur la « place ». Attention aux étincelles !

Avec le marteau, et en faisant tourner la tige, je forme une pointe qui sera la pointe du clou (1). Voyez comme elle est fine ! Alors, je pose la baguette sur le ciseau ; un léger coup de marteau et la voilà coupée, mais pas complètement, comme vous pouvez le voir, car je dois la plier à angle droit (2), enfoncer la pointe dans la cloutière (3), et ensuite détacher définitivement la baguette de la partie coupée. Façonnons la tête maintenant (4). C'est la chose la plus délicate ! Un coup de marteau à plat sur la tête, quelques coups latéralement, et voilà !

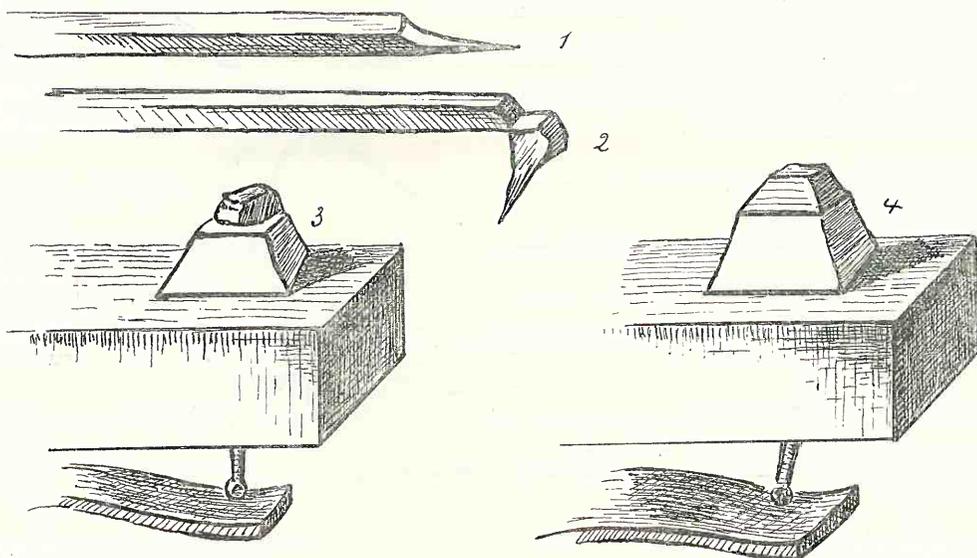
Il me reste à faire sauter le clou de la cloutière. Un coup de baguette sous la platine, le turion pénètre dans le trou par le bas et pousse sur la pointe du clou qui saute en l'air et que j'expédie dans le « téri » du revers de ma main droite sans lâcher le marteau. » — Le cloutier continua son travail. Toutes les opérations qu'il venait de me décrire se succédaient alors avec une rapidité, une adresse et une sûreté étonnantes.

* * *

Certes, pour arriver à acquérir cette dextérité, un sérieux apprentissage était de rigueur. Le jeune apprenti, au sortir de l'école, était confié à un maître cloutier. L'apprentissage durait environ un an.

Pendant la première semaine, l'apprenti parvenait à réussir 2 ou 3 clous sur 10. Après un mois ou deux de travail, il n'en ratait plus que 4 ou 5 sur 100. Mais il travaillait lentement et au début il visait à la perfection. Cependant, pour obtenir un rendement satisfaisant, l'élément « rapidité » était indispensable, ce qui s'acquerrait par une pratique assez longue. Certains cloutiers arrivaient ainsi à une rapidité record dont ils étaient justement fiers. La plupart devaient se contenter d'un rendement moyen, et quelques-uns moins bien doués ou moins résistants restaient toute leur vie médiocres.

Il arrivait qu'un étranger apparaissait dans l'encadrement de la porte de la forge. En voyant avec quelle rapidité les ouvriers procédaient, il se figurait que ce n'était qu'un jeu de fabriquer un clou. Un cloutier lui tendait le marteau. Mon homme se mettait à l'ouvrage sous les yeux narquois des ouvriers et les rires fusaient devant les « gaucheries » de l'étranger. Lorsqu'il s'entêtait à aller jusqu'au bout et qu'il faisait sauter



1. La pointe est forgée.
2. Le clou est coupé et rabattu.

3. Le clou est mis dans la cloutière.
4. La tête est estampée.

le clou de la cloutière, c'est tout confus qu'il contemplait la petite « monstruosité » qu'il venait d'enfanter.

« Montrez-nous donc votre clou » s'écriaient les cloutiers. Sans méfiance, il saisissait le clou entre ses doigts, mais le rejetait aussitôt sous la morsure du fer encore chaud, ce qui provoquait un nouvel éclat de rire général.

* * *

Ce trait nous montre un aspect du caractère des cloutiers et nous fait deviner que l'humour rompait souvent la monotonie des longues heures de travail.

Au physique, lorsqu'il atteignait un certain âge, le cloutier avait généralement le teint bronzé provenant des fumées et des poussières de fer et de charbon de la forge.

Il était chaussé de gros sabots recouverts, pour préserver ses pieds des brûlures, et portait un tablier de cuir pour protéger son pantalon. Le pouce de la main gauche était garni d'une « chourète », morceau de cuir arrondi qui lui évitait les écorchures produites par les aspérités et les aiguilles ou paillettes des baguettes de fer qu'il tenait constamment de cette main et sur lesquelles il appuyait avec le pouce pendant son travail. Il besognait ordinairement en pantalon et en chemise et les manches retroussées au-dessus du coude, car jamais on n'avait froid dans la forge.

Vers la fin du XIX^e siècle, le cloutier commençait son travail vers 5 heures du matin. La journée était partagée en cinq « heures ». Entre 8 h. et 8 1/2 h., déjeuner ; à dix heures, court repos : on fait tabac, c'est-à-dire que l'on fume une cigarette ; une heure d'arrêt à midi pour dîner ; à 4 heures, c'est le goûter ; entre 7 h. et 7 1/2 h. du soir, le souper ; et à 10 heures, le cloutier finit sa journée.

On le voit, on est encore loin de la loi des huit heures !

Vers 1910 cependant, la journée de travail diminue.

Il se lève à 6 1/2 h., déjeune, se rend à la forge où un camarade a préparé le feu. Le travail débute à 7 h. pour finir à 7 h. du soir avec les arrêts suivants : un quart d'heure à 8 1/2 h. et à 10 h. ; une bonne heure à midi, une demi-heure vers 15 1/2 heures.

* * *

Une question maintenant se pose. Où le cloutier écoulait-il sa marchandise et combien gagnait-il ?

Les clous étaient livrés à des marchands ou à leurs représentants, les « facteurs ». C'est le marchand qui fournissait les bottes de fer formées de baguettes à section carrée ou circulaire. Une botte pesait 25 kg et l'ouvrier devait fournir 18 à 20 kg de clous par botte, la différence constituant les déchets de fabrication. Le « facteur » procédait à la pesée des clous au moyen d'une balance à chaînettes. Le nombre de clous fabriqués par rapport au poids total de la marchandise livrée avait son importance. Fallait-il alors compter les clous un à un ? C'eût été impossible ! On comptait le nombre de clous qu'il fallait pour 50 grammes. Si les clous étaient plus gros que la moyenne admise, il y en avait moins, évidemment, et le prix au kg était diminué : ce qui ne souriait guère au cloutier qui était « cotchi », c'est-à-dire placé dans une catégorie inférieure. Certains marchands avaient un art spécial pour procéder à ces pesées et pour mettre le cloutier... dedans ! : ce n'était guère consciencieux et le cloutier souvent se défendait et discutait. Mais d'autres n'osaient le faire de crainte de représailles de la part du marchand qui aurait pu leur laisser sa marchandise ou en contester la qualité.

La botte de fer donnait 2.000 à 2.800 clous, suivant l'habileté de l'ouvrier et la qualité du fer, et nécessitait deux jours de travail environ.

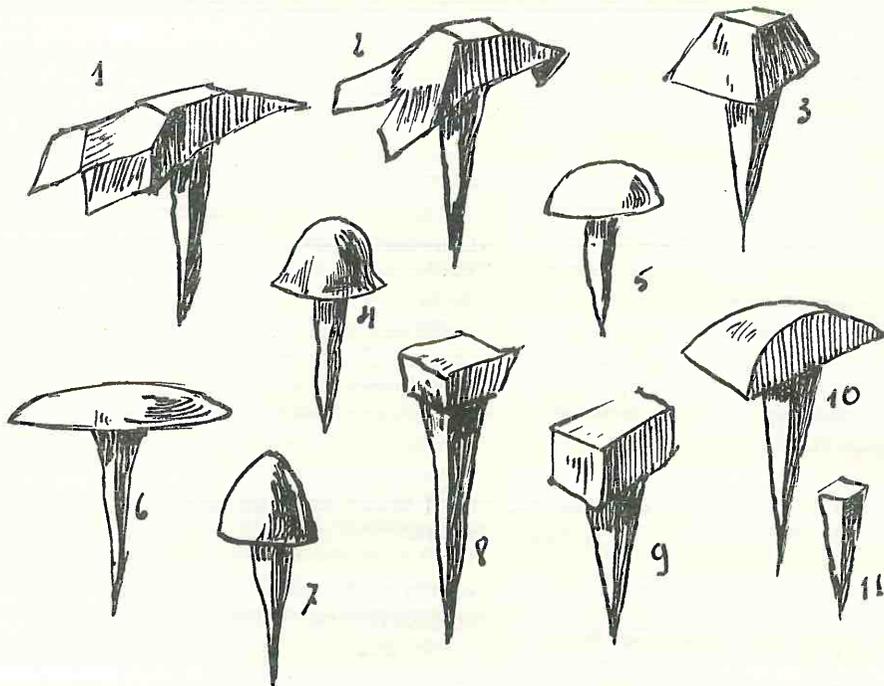
Au XIX^e siècle, un cloutier gagnait deux francs et une femme un franc par jour. Vers 1910, il arrivait à 2 fr 50 ou 3 f. En 1927, il se faisait 18 à 25 fr.

Un vieux cloutier me confia que lorsqu'il se maria, en 1887, son père lui promit pour se mettre en ménage le montant de la quinzaine précédant l'événement. Le jeune homme travailla avec une ardeur inaccoutumée et reçut pour cette mémorable quinzaine 27 fr, alors qu'habituellement il ne recevait que 24 fr.

* * *

Les clous fabriqués à Bohan étaient employés principalement dans l'industrie de la chaussure.

1. Les pointus, les bombés et les demi-bombés, pour les semelles.



1 la côtré ; 2 la deux pointes ; 3 la caboche carré.
 4 la bombé ; 5 la demi-bombé ; 6 la clou de soufflet.
 7 la pointe ; 8 la clou à fer ; 9 la bourikèt ; 10. cwèstiô
 11. la broche.

2. Les cwèstios, les côtrés, les deux-pointes, pour le bout des semelles.

3. Les caboches, les bourikèts, les broches, pour les talons.

4. On fabriquait aussi des clous de soufflets et des clous à fer pour fixer les plaques de fer aux semelles

* * *

Il ressort de ce que nous venons d'exposer que la vie du cloutier était rude et que la population bohannaise végétait dans une grande pauvreté.

De méchantes langues, peut-être un peu jalouses, ne disaient-elles pas :

« A Bohan, pauvres gens,
 Pot au feu, rien dedans. »

Il ne faut pas conclure de ceci cependant que nos prédécesseurs connaissaient l'affreuse misère et la mélancolie. Au contraire, le cloutier était un joyeux garçon qui adorait le rire, la chanson et les réjouissances. Il

avait un penchant pour l'alcool dont il usait... et abusait. (1) Le petit verre était de toutes les cérémonies et de toutes les occasions. Ne pouvait-on pas lire à la façade d'une forge :

« On ne peut regarder sans entrer.
 On ne peut entrer ... sans payer. »

Sans payer « la goutte » évidemment !

Quelques histoires savoureuses sont encore racontées de nos jours par les anciens cloutiers et sont connues de toute la population bohannaise.

Nous venons de parler de la pauvreté qui régnait au village en ce temps-là. Ajoutons que toute la région se trouvait dans la même situation. Témoin ce petit fait. Les jeunes gens de Bohan offrirent un jour une tournée de bière à neuf jeunes gens de Gespunsart qui étaient venus se promener à Bohan. Un sou le verre ! Ceux-ci voulurent

(1) 1 litre d'alcool coûtait 18 sous.

leur rendre la pareille, mais ils durent se cotiser pour trouver les neuf sous réclamés par l'aubergiste. Cela se passait vers 1880.

Parfois, le souffleur, en plein travail, calait la pédale de la soufflerie au moyen d'une pierre ou d'un morceau de bois. Tous les ouvriers simulaient l'étonnement et s'affairaient pour découvrir la cause de l'incident. On discutait et chacun donnait son avis, mais il était impossible d'actionner le soufflet qui refusait obstinément tout service. Il fallait à tout prix trouver du « vent » pour activer le foyer. Que faire ?

D'un air bien sérieux, l'un d'eux s'adressait à l'apprenti : « Mon ami, toi seul peux nous tirer d'affaire. Prends ton sabot, cours à la forge voisine, et fais-le remplir de vent. Puis rapporte-le nous ! »

Parfois la farce réussissait à la grande confusion du novice.

Les « gamins » du village avaient un attrait irrésistible pour la forge. Les ouvriers ne les repoussaient pas toujours et s'amusaient à les taquiner. Parfois l'un ou l'autre finissait par les importuner. Comment s'y prendre pour s'en débarrasser ?

Les cloutiers échangeaient un clin d'œil. Soudain, le soufflet s'agitait, le foyer s'illuminait étrangement, les marteaux frappaient à tort et à travers, des étincelles jaillissaient des fers rougis, les bacs en tôle vibraient, une ferraille dégringolait de la muraille...

Les ouvriers se regardaient avec anxiété. Tous s'arrêtaient pendant qu'un vieux cloutier, d'un ton grave, débitait des histoires épouvantables de sorciers.

Le gamin pâlisait, tournait sur les talons et détalait à toutes jambes.

Le soir, ils usaient d'un autre statagème et improvisaient une petite tragédie. Un cloutier sortait de la forge. Une minute plus tard retentissait un cri de désespoir : « Au secours ! » Tout le monde abandonnait les marteaux et se précipitait dans la rue pour défendre l'infortuné. Une bataille s'engageait dans l'obscurité, accompagnée de gémissements, de jurons, d'invectives.

Le gamin, resté seul, commençait à trembler et fuyait vers sa demeure, tandis que, paisiblement, les cloutiers gagnaient la forge voisine et fumaient une cigarette.

Les femmes, on s'en doute bien un peu, étaient l'objet de plaisanteries souvent bouffonnes. Il y en avait cependant d'innocentes. Une femme-cloutier ayant livré ses

clous au marchand se plaignait du poids relativement léger des clous de sa quinzaine.

— « Où donc les avez-vous « rangés » avant de les porter » lui demandait un camarade !

— « Je les avais placés sur l'étagère, au-dessus du foyer » répondait-elle.

— « Rien d'étonnant qu'ils soient légers » ripostait le cloutier. « Moi, j'ai bien soin de les laisser sur le sol où ils reprennent de l'humidité et ne risquent guère de sécher comme du foin ».

Le sport favori des cloutiers était le « *jet du marteau* ». Ils s'y livraient ordinairement dans la matinée du mardi-gras, qui était pour eux un grand jour de fête.

Longtemps à l'avance, les cloutiers de toutes les forges s'exerçaient. Chaque forge avait d'ailleurs son champion. Le jour venu, de commun accord, on désignait le but situé à deux ou trois cents mètres et parfois à la borne de la frontière française, c'est-à-dire à 2 1/2 km. du village. L'itinéraire était aussi parfois les rues mêmes du village, ce qui compliquait les opérations de lancement et exigeait de la part des compétiteurs beaucoup de calcul et d'adresse principalement quand il fallait doubler le coin des rues.

Le jeu consistait à lancer le marteau le plus loin possible, à le ramasser, à le lancer à nouveau et ainsi de suite jusqu'au but. Celui qui le jetait le moins de fois au cours du trajet était désigné comme champion. La forge à qui appartenait le champion en était « glorieuse » et les cloutiers des autres forges devaient payer l'enjeu : quelques bouteilles d'alcool, suivant les conventions.

On en buvait une partie aussitôt pour se mettre en train pour les réjouissances de l'après-midi et de la soirée et l'on réservait le reste pour achever « dignement » la journée.

Dans l'après-midi, hommes et femmes se travestissaient et les rues et les cafés se remplissaient de gens masqués. Un cortège s'organisait bientôt comprenant plus d'une centaine de participants que précédait une musique quelconque.

En 1922, j'ai encore assisté à une de ces démonstrations qui n'étaient qu'un reflet de celles de jadis, puisque je n'ai dénombré que quarante cloutiers travestis dans le cortège qui ne manquait pourtant ni d'originalité ni de pittoresque.

Pendant que le cortège se déroulait dans les rues, des groupes allaient de maison en maison récolter des œufs, du lard et du jam-

bon que la tenancière du café transformait en succulentes omelettes que l'on mangeait en buvant la bière, et le genièvre réservé le matin. Il n'était pas rare alors que des rixes éclataient entre cloutiers grisés par la boisson.

Les cloutiers se livraient aussi à d'autres jeux. Le « jeu du bouchon » présentait des analogies avec celui du « jet du marteau », le bouchon remplaçant le marteau. La légèreté du projectile était un sérieux inconvénient car le moindre vent entravait ou facilitait l'élan, ou faisait dévier la trajectoire.

« Je formai un jour le pari, me dit un ancien amateur de ce sport, de lancer le bouchon en quatre fois depuis notre forge jusqu'au café. Le pari se faisait entre quatre partenaires pour et quatre contre la réussite : 1 litre d'alcool constituait l'enjeu. L'exploit certes n'était pas facile. J'eus recours à un artifice.

Discrètement, je truquai le bouchon en y plantant un clou et le lançai. Stupéfaction des spectateurs ! Bientôt le bouchon atteignit la porte de l'auberge. Un adversaire se lança sur le bouchon ensorcelé et constata la supercherie. J'étais perdant et, avec mes trois partenaires, je payai la bouteille.

Une autre fois, au lancement du marteau, je fus plus heureux. Il s'agissait d'atteindre une maison placée à un carrefour et cela en trois coups. Pour qui connaît les lieux, la chose ne paraît pas possible.

1^{er} *lancement* : De l'intérieur de la forge à un jardinet.

2^e *bond* : Je lançai le marteau au-dessus des maisons et il retomba dans la rue face au but.

3^e *bond* : De la rue à la maison.

J'avais gagné. Personne, sauf moi, n'avait pensé que le marteau pouvait prendre cette voie aérienne. »

Un autre jeu, toujours accompagné de pari, s'exécutait de la manière suivante.

Un cloutier se faisait bander les yeux. On l'obligeait à tourner trois fois latéralement pour qu'il ne sache plus la direction qu'il devait prendre pour atteindre le cabaret désigné à l'avance et situé assez loin de la forge. L'homme aux yeux bandés pouvait se servir d'un bâton.

Ce jeu présentait quelque danger, et comme le joueur était souvent pris par l'alcool, il allait parfois se cogner la figure

contre un mur et restait quelques instants étourdi.

Une autre farce de caractère plutôt macabre fut jouée à un jeune cloutier de 17 ans. Une grosse racine de chou-navet fut creusée à l'intérieur et les parois percées d'ouvertures figurant deux yeux, un nez, une bouche. Une bougie allumée le soir dans cette sphère lui donnait, vue d'une certaine distance, l'aspect d'une tête de mort.

Un homme du village avait été enterré la veille.

Les cloutiers, en la regardant, faisaient mystérieusement toutes sortes de réflexions.

« Oui, disaient-ils, c'est bien lui ! c'est sa tête ! quelle affaire, mon Dieu ! quelle affaire ! »

Le jeune cloutier, qui n'était au courant de rien, survint à cet instant et, saisi d'épouvante, disparut en poussant un cri.

* * *

L'industrie de la clouterie n'est plus qu'un souvenir qui s'estompe et s'idéalise au fur et à mesure que cette époque s'éloigne de nous. C'est avec une certaine mélancolie que les anciens cloutiers évoquent le temps de leur jeunesse et il semble que ce soit avec regret qu'ils ont quitté la boutique familière et qu'ils voient s'évanouir les traditions qui leur étaient si chères. La génération nouvelle en recueille bien les échos, sans beaucoup s'émouvoir et s'adonne à des tâches nouvelles.

Seul, le poète reste sensible aux regrets de nos vieux travailleurs et berce leur tristesse.

« Valeureux travailleurs, que les ans ont
vieillis

« Je vous ai vus rôder près de l'antique
forge.

« J'ai vu vos yeux voilés, vos regards
assombris !

« Un grand chagrin alors vous a serré la
gorge

« Au souvenir lointain des beaux jours
révolus.

« La vieille forge achève tristement sa vie !

« Et le vieux cloutier vient, pèlerin assidu,

« Consoler chaque jour sa valeureuse amie.

(Extrait du chant « Les vieux cloutiers » de
Guy du Rivage).

Le village de Bohan, depuis un demi-siècle, a bien évolué.

C'est encore cependant un des coins merveilleux de notre cher pays que la main de l'homme a le moins profané. Ici, nous vivons toujours au cœur même de la nature, dans la beauté, le calme et la sérénité. C'est un vrai paradis qu'apprécient tous ceux qui viennent s'y reposer, qui viennent y rêver, loin des bruits de la ville, en écoutant le murmure des ondes, le bourdonnement des insectes et le chant des oiseaux.

L'érection du Parc National est venue à son heure pour préserver cette oasis de merveilles.

Honneur à ces artistes, à ces poètes, à ces amants obscurs ou illustres de la nature qui se sont levés pour conserver à la patrie un joyau serti de tant de perles.

Bohan, le 15 août 1949.

LES ENFANCES DE GODEFROY

La Légende du Buisson fleuri.

par R. BRENY

L'an 1065. La comtesse Ide d'Ardenne, fille de Godefroy le Barbu et épouse d'Eustache II, comte de Boulogne et de Lens, voyait son enfant premier-né, le petit Godefroy, se mourir de langueur. Vainement elle avait pris conseil des médecins les plus habiles ; vainement aussi elle avait imploré le Seigneur lui demandant en grâce la guérison de son fils. Sournoisement, le mal suivait son cours consumant de jour en jour sa victime.

Cependant, un vieil ermite comblé de jours, d'expérience et de mérites conseillait à la jeune femme de mener le petit en Ardennes. « Qui sait, disait-il, la miséricorde » divine aidant, si la fraîcheur des sites, » l'air pur des collines et le puissant arôme » des forêts n'apporteraient pas quelque » amélioration à l'état du malade... ». La voix du saint homme devint oracle du ciel ; et pleine de confiance en Dieu, la pieuse mère se fit transporter avec son fils jusqu'en son castel de Bouillon.

Dès lors, le pays de Semois vit chaque jour se dérouler l'étrange spectacle d'hommes en armes et de serviteurs empressés, groupés respectueusement autour d'une somptueuse litière porteuse d'une belle jeune femme serrant contre son cœur un tout petit enfant. De solitudes en solitudes, de vallons en vallons, de bocages en bocages sinuait le cortège. Mais hélas ! les semaines se succédaient : le visage enfantin demeurait triste et pâle. Et chaque soir venu voyait mourir un peu d'espoir.

Cependant à l'aube d'une journée plus belle que les autres, la comtesse se mit en route. Dans la nature virginale, la joie seule

semblait de mise. La Semois courait délicieusement entre ses rives fleuries ; un jeune pâtre menait en sifflant son troupeau ; la biche et le chevreuil buvaient à la rivière et, jaloux du trille des rossignols, un ramier roucoulait à la cime d'un hêtre. Aussitôt reformée, l'escorte du petit moribond s'en fut comme toujours errer à l'aventure parmi les fleurs, les parfums, les cris d'oiseaux et les vols diaprés d'insectes vers les lointains bleuâtres estompés à l'horizon.

Morne et dolent pèlerinage vaguant sans but et sans espoir...

Tout à coup, surgi des herbes hautes, un troupeau de moutons bondissants s'élançait vers un groupe de ces buissons qui peuplent — et de nos jours encore — nos campagnes d'Ardennes : touffes ligneuses jetées aux flancs des talus et aux bords des ravins, arrière-garde d'une forêt en recul accrochée à cette terre que le paysan lui dispute. Parmi tous, un arbuste les attire, d'une forme, d'une élégance incomparable, plus tendre, plus vert au sein du déferlement végétal.

Ide, tenant toujours l'enfant contre son cœur, s'approche du buisson fleuri pour en admirer de plus près la grâce et en surprendre l'occulte séduction. A ce moment, les branches écartées livrent passage à une jeune bergère qui, sortant de cette retraite enchantée et croyant sans doute à une apparition céleste l'aborde par ces mots : « Je vous salue, Madame ; vous êtes pleine de grâce » et le Seigneur est avec vous ». « Hélas, dit » la comtesse, je ne suis qu'une pauvre femme qui vient réclamer secours et prières » afin que guérisse mon petit Godefroy ».

Le visage de l'enfant est pâle à l'accoutumée. Ses grands yeux sont voilés au creux des orbites et regardent tristement la fillette. Émue de compassion, celle-ci étend les mains vers le buisson de saule piqué de châtons d'or. Elle en écarte à nouveau les rameaux et découvre aux yeux surpris de la pauvre mère une statuette d'ivoire grossièrement taillée et représentant la Madone. Une douce lumière semble émaner de la rustique et radieuse image : elle baigne de clarté le creux touffu de l'arbuste. Le cœur d'Ide bat à se rompre. D'un geste d'offrande, elle balance doucement son fils devant la statuette miraculeuse qui rayonne dans sa niche de verdure et s'écrie dans un élan de foi et d'amour : « Reine des cieux, accordez » la santé à ce petit qui se meurt : animez-le » de force et de courage ; qu'il devienne » illustre parmi ses compagnons d'armes et

» je vous promets, ô refuge des mères affligées, qu'il consacrera sa vaillance à combattre les infidèles qui profanent le tombeau de votre Fils ».

A peine eut-elle prononcé ces paroles qu'un souffle de vie parcourut le corps du petit garçon. Un éclair de joie fit briller sa prunelle ; une rougeur d'églantine vint animer sa face et sa bouche eut enfin un beau sourire heureux. Au ciel, les anges chantaient et leur musique s'épandait jusque sur la terre...

Dès lors, le petit prince grandit en vigueur et en beauté ; il devint fort et vaillant, terrible dans les batailles. Plus tard, il accomplit le vœu de sa mère. Et vint le jour où tout le monde musulman se prenait à trembler au seul nom de Godefroy de Bouillon, héros de la première croisade, conquérant du tombeau du Christ et roi de Jérusalem.

*AIDEZ-NOUS DANS NOTRE EFFORT : AMENEZ-NOUS
UN MEMBRE NOUVEAU.
LA FORCE EST DANS LE NOMBRE.*



RICHARD HEINTZ. — PAYSAGE D'ARDENNE.

La Vie d'Ardenne & Gaume

FONDS SPÉCIAL DE RÉSISTANCE

Listes précédentes	80.019,10
Cagnotte de Boitsfort	521,40
Total général :	80.540,50

Les petits ruisseaux font les grandes rivières... et les cagnottes — si on les multiplie — constitueront à la longue un petit capital.

Membres d'« *Ardenne et Gaume* », dans vos plaisirs et vos distractions, organisez donc des cagnottes pour alimenter le Fonds spécial de Résistance et versez-en le montant au C. C. P. n° 169593 d'Ardenne et Gaume, Bruxelles.

COUVERTURE

La photo illustrant notre couverture est due à l'excellent artiste-photographe M. R. MARTIN. Elle représente une vue de Bohan ; au fond l'entrée du Parc National.

PROCHAIN NUMÉRO

Notre prochain numéro sera consacré aux régions de l'Ourthe et de l'Ambève.

NÉCROLOGIE

M. Paul REUTER, Bourgmestre de la ville d'Arlon, est décédé le 14 juillet. Nous perdons en lui un de nos membres de la première heure et dont la fidèle sympathie nous était un encouragement. Nous adressons à la famille et aux nombreux amis du défunt nos plus sincères condoléances.

M. Edmond DEVADDER, membre collaborateur d'« *Ardenne et Gaume* » depuis sa fondation, ancien Administrateur de notre Association, est décédé le 29 juillet. Grand admirateur de la nature, il s'était profondément attaché à notre mouvement et s'intéressait spécialement à nos activités. Nous perdons en lui un ami fidèle et dévoué.

Nous venons d'apprendre le décès de M. Alfred CHARLET, survenu à Vierset-Barse le 27 septembre. Le défunt, greffier en chef honoraire du Tribunal de première instance à Huy, était membre adhérent d'« *Ardenne et Gaume* ». Nous prions la famille d'agréer nos plus sincères condoléances.

FURFOOZ ET LA QUINZAINE TOURISTIQUE D'ANSEREMME

Au derniers jours du printemps, aux premiers jours d'été, se sont déroulés en un film vivant et plein de diversité les réunions, cérémonies, excursions, réjouissances et banquets rassemblés en faisceau sous la dénomination de Quinzaine Touristique d'Anseremme. Toutes nos félicitations aux organisateurs de ces mémorables journées dont la presse a relaté les circonstances avec détails et louanges. Néanmoins, nous voulons rappeler ici les heures qui furent consacrées à la visite de notre beau Parc de Furfooz. Nous firent l'honneur de leur présence : le colonel ARMSTRONG, attaché militaire à l'ambassade des États-Unis ; le colonel CASSART, commandant militaire de la province et de nombreux dirigeants et participants de la Quinzaine Touristique. Accueil simple et cordial de la compagnie au chalet par notre président M. MAYNE, notre Trésorier M. RENARD et MM. DANDROY et FOULON de la Commission de Furfooz. Ambiance sympathique et gaie. Exploration des curiosités naturelles de l'endroit qui suscitèrent, comme toujours, l'admiration unanime. Et pour terminer cette après-midi charmante M. DANDROY eut l'aimable pensée de nous recevoir tous en sa belle propriété si admirablement située face au paysage grandiose qui déferle à ses pieds, face au soleil couchant et somptueux qui nous inondait de sa gloire... Vision inoubliable que nous étions fiers d'offrir en présent à nos hôtes.

EXCURSION EN HAUTES FAGNES LES 14 ET 15 AOUT 1949

Aussitôt embarquée dans la voiture du Secrétaire d'« *Ardenne et Gaume* », je me sens envahie par la curiosité passionnée que l'on éprouve instantanément en compagnie de tout naturaliste digne de ce nom. Chaque arbre, chaque accident de terrain, chaque insecte éveille une question, et la réponse est prête, toujours admirablement documentée. Le pays que nous traversons m'est inconnu, il change de visage au cours des kilomètres et une fois arrivés à destination,

c'est un coin insoupçonné de Belgique qui m'est révélé. Ce ne sont ni les paysages tranquilles du Jura, ni les vallonnements des Vosges, mais de hauts plateaux exposés aux vents et, posés à plat sur le flanc des coteaux, des villages charmants dont les habitations sont abritées de ces vents rigoureux par de hautes et pittoresques haies de hêtre qui donnent un caractère unique à la région.

Le lendemain matin, les participants annoncés sont fidèles au rendez-vous de Xhoffraix, à la Ferme du Hardier. Tous, sauf le Président M. Mayné et le Trésorier M. Renard qu'une malencontreuse panne de voiture retiennent loin de nous. Le temps est admirable, quelques nuages, un peu de vent, et nous nous mettons en marche avec courage. Les six hêtres en Fagne de Longlou sont notre but immédiat et notre guide nous fait promptement abandonner la route de Hockai à l'endroit où elle franchit le Ru des Trôs Marets pour nous engager dans la belle Fagne du Fraineux. C'est notre premier contact avec l'épicéa, avec l'ennemi qui défigure et dénature le visage de cette âpre et sauvage contrée des Fagnes, bouleversante par son côté étrange et nostalgique et qui me rappelle avec intensité la Lande tant chantée par Barbey d'Aurevilly. Ce paysage de légende et de poésie devient la proie du sapin banal et sage, étranger de fortune introduit par l'homme en quête de gains rapides et inconscient du bouleversement que cet hôte à l'aspect inoffensif apportera à l'économie du pays.

Je crois que c'est à l'indignation soulevée en nous par la vue des épicéas qu'a été due notre légère erreur d'itinéraire. Notre guide cependant, sans perdre haleine, nous aida finalement à atteindre les Six Hêtres majestueux qui résistent encore à l'envahisseur. Sous leur ombre exquise le jambon d'Ardenne paraissait plus succulent et les myrtilles plus savoureuses, appétissantes myrtilles... il suffisait de se pencher pour les cueillir par poignées. Que restera-t-il dans quelques années de ce site charmant ? Aujourd'hui, il nous est encore permis de contempler une vue admirable qui s'ouvre sur la Fagne du Longlou.

Nous nous engageons ensuite en pleine Fagne, exquise et douce au pied comme un tapis lorsqu'elle ne dégénère pas, en partie par suite du dessèchement provoqué par l'épicéa, en étendue de molinies ; la molinie

est une herbe haute qui ne manque pas de caractère, ni de traîtrise d'ailleurs, car les mottes brusques sur lesquelles elle pousse menacent de vous tordre la cheville au passage !...

Voilà ensuite l'ancêtre des arbres des Hautes Fagnes, le Chêne des Chênes, le « Tchêne as tchêne » en dialecte local, vigoureux, robuste et noueux, entouré d'autres vénérables reliques botaniques et de quelques genévriers aux tons de végétation méditerranéenne dans le plus somptueux tapis de bruyères roses.

La descente du Bayehon nous mène jusqu'au moulin et l'heure tardive ne nous permet pas de suivre ce pittoresque ruisseau jusqu'à son confluent avec le Ru du Pouhon. Un chemin de traverse nous conduira jusqu'à Xhoffraix où la majorité des excursionnistes se trouveront réunis autour d'une table généreuse dans une atmosphère de franche et cordiale gaîté.

Le lendemain matin nous retrouvons emplis de la même ardeur et c'est de nouveau sur la route de Hockai que nous nous acheminons, mais cette fois-ci en obliquant vers le sud afin de visiter les quelques lambeaux de forêt naturelle épargnés par les hommes : chênes et bouleaux du Douso Moupa, reflets intéressants du visage de la contrée, ce sont eux qui lui donnent sa vraie physionomie. Avant d'arriver au monument élevé au naturaliste Léon Frédéricq à qui nous voulons rendre hommage, et au passage d'un petit cours d'eau, quelques guêpes furieuses attaquent les excursionnistes, qui au pied, qui au bras — piqûres heureusement sans lendemain. Nous aurons tout de suite après l'occasion de nous indigner à nouveau en faisant la petite ascension des Planeresses, car ce site charmant est à son tour dénaturé par une plantation d'épicéas. Son propriétaire — qui paraissait pourtant compréhensif et avait donné sa parole de le respecter — avait fini par se laisser tenter par l'idée d'un gain immédiat et par admettre l'envahisseur.

Vers midi, l'heure du pique-nique nous groupe à la ferme Libert où les fameuses gaufres à la crème fraîche déchaînent nos appétits et nos épithètes enthousiastes. Malgré les gaufres — sensationnelles — il nous reste encore assez d'énergie pour prendre le chemin du retour en longeant les gorges du Trôs Marêts, véritables précipices en

épinglé à cheveux. Un arrêt au Pouchon des Cuves nous permet de goûter son exquise eau pétillante à la curieuse saveur et qui teinte les roches en passant de tons roux étonnants.

Et c'est le départ, la rentrée dans les trains bondés, la ville, le souvenir dans les yeux et dans le cœur d'un coin attachant que nous aimerions voir demeurer intact et pareil à lui-même — si c'est encore possible !

M^{me} M. CARAM.

INAUGURATION DU CHALET DE POILVACHE

D'aucuns eussent trouvé plus logique de reporter cette inauguration à l'aube de la belle saison. Et cependant, quelle douceur que cette journée du 25 septembre ! Une nature indulgente et tendre, une atmosphère dorée comme un rayon de miel, une odeur sucrée de fruits sauvages. La montée est belle qui nous mène tout là-haut, jusqu'aux cimes ; déjà quelques feuilles mortes font tapis sous nos pas. Et là-haut, c'est la joie, la joie charmante et naïve des feuillages tressés en guirlandes et piqués de belles fleurs et de drapelets multicolores qui s'agitent autour du minuscule chalet de bois placé en paradoxe parmi les ruines imposantes de ce qui fut le château légendaire des Quatre fils Aymon.

La compagnie est nombreuse qui s'est réunie en ce beau dimanche de fête : notre Président, entouré de l'Administrateur-Trésorier M. RENARD et du Secrétaire général Comte Ferdinand d'URSEL la salue et la dénombre. Voici le Baron de VINCK qui nous accueille avec, à ses côtés le brave et honnête guide André HENRY escorté lui-même de toute sa famille ; Pierre VIN, venu de loin nous apporter le salut des Fagnards ; le Prof. Georges MANIL venu, lui, pour nous expliquer les mystères géologiques de la région ; M. Henri DANDOY, de la Commission de Poilvache ; voici le Conseil communal de Houx accompagné de son bourgmestre M. FOUARGE ; MM. WILLEME, bourgmestre de Furfooz, WEYLAND, délégué d'« *Ardenne et Gaume* » aux Pays-Bas, PETIT du syndicat d'initiative d'Anseremme et LEGRAND, du syndicat d'initiative de Dinant. Voici la Presse, toujours sympathique à nos activités et enfin le groupe fidèle de nos membres dont nous retrouvons avec joie la bonne humeur.

Piloté par le Baron de VINCK dont les connaissances historiques et archéologiques des lieux captivent l'auditoire, les visiteurs parcourent les ruines. Mais plus encore peut-être que ces belles reliques de notre passé national, nous enchantèrent les spectacles des admirables paysages de Meuse déroulés à nos pieds, de l'immense houle végétale encore verte montant à l'assaut des roches et des collines et de la fluidité ravissante des cieux. De toutes les joies du monde en est-il une qui vaille celle de la lumière ?... Et tandis que nous reprenions le chemin des villes, je songeais mélancoliquement à l'ennui secret de ceux-là qui chérissent les beautés libres et odorantes des forêts et des campagnes et qu'écrasent les murailles citadines. A leur intention je transcris ces quelques lignes charmantes extraites d'un récit paru en 1923 (1). Une jeune femme regarda objectivement en compagnie d'un vieux camarade sa « belle maison » cossue et bourgeoise : « Oui, c'est » ce qu'on appelle une belle maison. Elle » a même un perron où nous prenons le » café... si haut que j'en ai le vertige... » entre des orangers également taillés en » sonnette... sur une pierre bleue qui a » l'air d'une banquise... » « Il y a un ensemble, » dit Pascal. C'est harmonieux. C'est riche. » Et, dans la salle à manger, on peut dîner » à quarante gros ventres ». Il lève le nez, jette aux meubles de vernis Martin et aux velours des canapés un regard apeuré qui s'éblouit tout à coup en rencontrant le soleil. Il le fixe en cillant lentement « Qu'est-ce que cela fait. Tu as les fenêtres... ». A nos amis d'« *Ardenne et Gaume* » que leurs occupations retiennent à la ville, je dis aussi : « Heureusement, vous avez les fenêtres... et » en regardant par-dessus les toits... ».

PROJETS D'EXCURSIONS

Relevé dans l'allocution du Président prononcée à la fête d'inauguration du chalet de Poilvache ces paroles prometteuses : dès l'année prochaine nous organiserons de façon systématique des expéditions botaniques, ornithologiques, entomologiques qui nous permettront de vous parler de nos richesses naturelles nationales.

(1) Cécile GILSON. *Le Merveilleux Été*. Paris, Éditions G. Crès et Cie. 1923.

LE TOURING CLUB DE BELGIQUE ET ARDENNE ET GAUME

Le 30 septembre dernier, le Président du Touring Club de Belgique, M. Paul DUCHAINE a reçu, dans les locaux de la rue de la Loi, une délégation de notre Comité de Direction. La plus bienveillante courtoisie et un esprit de compréhension mutuelle se sont manifestés de part et d'autre au cours de cette réunion. Il a été entendu que M. de MONTPELLIER représentera dorénavant le T. C. B. auprès d'*Ardenne et Gaume*. Fort de son expérience, M. le Président DUCHAINE nous fit quelques suggestions intéressantes nos activités et que nous étudierons de bonne grâce. Nous nous réjouissons sincèrement des circonstances de cette visite qui nous permettent d'augurer au mieux de nos relations à venir avec le puissant organisme de tourisme belge.

RICHARD HEINTZ, PEINTRE DE L'ARDENNE

Si notre tâche scientifique se poursuit patiemment et presque trop discrètement au gré de certains, il en est une autre qui réclame le grand jour et la publicité. De celle-ci nous n'avons pas le monopole et tout artiste, peintre, écrivain, cinéaste peut contribuer consciemment ou inconsciemment à renforcer par ses œuvres notre action qui, pour parler de la Nature et lui rallier les foules, emprunte volontiers le verbe pressant de l'apostolat. Il est des hommes qui n'ont jamais connu notre Association « *Ardenne et Gaume* » et qui dormaient de leur dernier sommeil avant même qu'elle ne fut née : néanmoins nous les saluons comme des collaborateurs. Parmi eux, le peintre Richard HEINTZ dont la sincérité va droit au cœur quand il chante l'Ardenne et ses beautés.

Une rétrospective de ses œuvres présentée à Spa en juillet dernier à l'occasion d'une exposition des Peintres de l'Ardenne a permis une fois de plus d'apprécier sa maîtrise. Le critique Richard DUPIERREUX s'exprimait ainsi dans le journal « Le Soir » du 20 juillet 1949. « ... Richard HEINTZ est le » véritable peintre de l'Ardenne, le plus » authentique, parce qu'il l'a vue et sentie » en terrien et en paysan tout autant qu'en » artiste. A son Ardenne, il est resté fidèle » et il lui est revenu avec toute sa pureté » et sa robustesse ingénues après une période

» que Jules BOSMANT, dans le beau livre qu'il » lui a consacré, a appelée l'interlude italien. » Il fut successivement le grand peintre » de l'Amblève, des forêts de Transines qu'il » s'en allait découvrir sous la neige, des » matins de givre à Our, en Fagne, mais sur- » tout il fut le maître de Sy, dans la boucle » de l'Ourthe, de Molhan avec son vieux » moulin, de Nassogne où il retrouvait la » vieille Ardenne du temps jadis, avant que » l'épicéa eut remporté sur le hêtre, le bou- » leau et les petits chênes, une victoire qui » devait changer si profondément l'aspect » du pays... ».

Nous sommes heureux d'offrir cette appréciation autorisée à nos lecteurs d'autant plus que nous comptons parmi nos membres fidèles Madame HEINTZ-ORBAN, l'admirable compagne de l'éminent artiste.

APPRÉCIATION FLATTEUSE

Dans un excellent discours constituant une étude d'ensemble consacrée aux problèmes du Tourisme en Belgique et prononcé à l'occasion de l'ouverture de la session ordinaire du Conseil Provincial de Namur le 1^{er} octobre 1949, le sympathique Gouverneur de la Province de Namur, Monsieur R. GRUSLIN, envisageant le rôle de l'initiative privée dans la mise en valeur des beautés naturelles de notre pays, s'exprime en ces termes :

« L'initiative privée, elle, doit se marquer » plus particulièrement dans la création de » parcs et de réserves tels que ceux qui ont » été réalisés par l'admirable association » *Ardenne et Gaume* »...

Cette appréciation flatteuse de notre œuvre nous touche profondément. « *Ardenne et Gaume* » doit d'ailleurs à l'éminent Gouverneur GRUSLIN de nombreuses marques de sympathie et d'encouragement qui se sont traduites par une aide financière effective de la Province de Namur. Nous lui renouvelons ici, comme au Conseil Provincial tout entier, l'expression de notre reconnaissance.

LIVRES ET REVUES

Notre bibliothèque s'est enrichie des revues et ouvrages suivants :

Les Naturalistes belges, N° 6 et 7 (1949), notons : un extrait de « l'Hippopotame et le Philosophe » par Th. Monod ; l'histoire

extraordinaire de la découverte du Paon congolais par J-M. Vrydagh; le compte rendu de l'excursion du 27 mars dans la vallée du Samson par C. Vanden Berghen.

Bulletin de la Soc. R. Le Vieux Liège n° 83 (1949) notons : Protection de la Nature et Urbanisme dans les Agglomérations urbaines par J. Leclercq.

International Office for the Protection of Nature. Report for the years 1940-1946, Amsterdam 1947.

La Vie Wallonne, n° 246 (1949) notons : Le pays d'Ourthe par A. Soreil.

Art et Tourisme, Bull. de l'Ass. Touristique de Wallonie, juillet-août 1949.

Revue Verviétoise d'Histoire Naturelle, n° 1 à 6 (1949).

Natuur en Landschap, juli 1949, notons : Natuurbescherming en Landbouw door H. P. Gorter, Een Nationaal Park des Oostelyke Vechtplassen door J. Loeff.

Natuur en Stedenschoon, n° 7 et 8 (1949).

La Tente, Bull. Mensuel du R. Camping Club de Belgique, juin 49.

The Living Wilderness, Spring 1949. notons : Wild Waters by W. G. Schwass.

Belgica : Orgao do Commissariado Geral Belga de Turismo n° 7 et 9, 1949.

Les Naturalistes belges n° 8-9 (1949) notons : A propos de quelques Orchis indigènes par Vanden Berghen; Les Coléoptères commestibles par Théodoridès.

La Vie Rustique, la collection complète du 15 septembre 1948 au 15 août 1949. Notons de nombreux articles susceptibles d'intéresser nos lecteurs. Le dernier n° est consacré à la chasse et contient notamment la chasse du grand coq de bruyère par Vidron; les prochaines ouvertures par de Prémoré; la disparition actuelle des perdrix par de la Cerisae; l'utilisation des appeaux par de Woëlmont; la chasse aux palombes par J. Boyer; les Cervides par C. Maréchal.

Hautes Fagnes, n° 1 et 2 de 1949. Notons : Pourquoi le grouse disparaît-il ? par A. F. Nos plantes et leurs usages par L. G., Le gros gibier du Haut plateau par C. Verlinden.

UN LIVRE NOUVEAU

Papillons d'Europe, I. Diurnes et Écaillés par Jacques F. AUBERT. Ed. Delachaux et Niestlé; Neufchâtel et Paris — prix 15 fr. suisses.

Encore un livre magnifique paru dans la collection « Les Beautés de la nature ». Ces

encyclopédies de poche s'imposent par la qualité incomparable de leurs illustrations et la probité scientifique de leur texte. Elles sont l'œuvre de plusieurs spécialistes et peintres suisses. Chaque volume est relié avec goût et le prix en est accessible. Nous devrions citer tous les opuscules déjà parus et qui, tous, sont susceptibles d'intéresser nos lecteurs. Énumérons brièvement : les quatre volumes parus et consacrés à la botanique par H. Correvon, celui traitant des champignons par J. Jaccotet, trois autres sur les oiseaux et deux sur les insectes par P-A. Robert qui en est en même temps l'illustrateur d'un talent saisissant.

J-F. Aubert, l'auteur du dernier-né de la collection, nous esquisse rapidement les aspects biologiques de la vie des Lépidoptères et nous rappelle les notions de morphologie indispensables à la classification. Dans la deuxième partie l'auteur passe en revue les principales espèces de Rhopalocères, c'est-à-dire des papillons porteurs d'antennes en massue et une partie des Hétérocères : Amatides, Arctiides et Noctuides.

L'ouvrage est illustré de quarante-huit planches en couleurs dues au talent supérieur de Léo-Paul et Paul-A. Robert et de quarante-quatre dessins et quinze photographies ajoutés par l'auteur lui-même. Toutes ces illustrations sont le fruit de patientes et minutieuses observations. Les planches en couleurs constituent de véritables tableaux où s'allie à l'exactitude scientifique une somptuosité de coloris jamais atteinte dans ce genre de reproductions.

Nous nous faisons un plaisir de recommander l'achat de ce livre (comme d'ailleurs de tous ceux formant la collection « Les Beautés de la Nature ») à nos lecteurs lépidoptéristes, entomologistes ou autres. Tous porteront intérêt à ces jolis ouvrages de diffusion scientifique, régals des esprits et des yeux.

J.-M. V.

AUX ÉDITIONS DESOER-LIEGE

Pour paraître prochainement, *Histoire de la ville et franchise de Houffalize* par G. DE GREEF, petit volume illustré au format 24 × 15 1/2 cm. On pourra se procurer cet ouvrage en versant la somme de 60 fr. au C. C. P. 1518.99 de M. G. DEGREEF à Cointe-Liège, en indiquant clairement l'adresse où le volume doit être envoyé sans frais.

SUCRE
DE
T
I
R
L
E
M
O
N
T

ÉDITIONS
J. DUCULOT
GEMBOUX

TROIS SUCCÈS RÉCENTS

A. SOREIL

Dure Ardenne

Illustrations d'Elisabeth Ivanowsky.

200 p. 40 fr.

C. DELACOLETTE

En ce temps-là à Bergister

204 p. 45 fr.

A. SOREIL

Récits divers

et Jeux de plumes

Illustrations d'Elisabeth Ivanowsky.

216 p. 45 fr.

TELEPH. 61616 Gembloux ~ C. C. P. 752464

POUR VOS PHOTOGRAPHIES
PUBLICITAIRES
INDUSTRIELLES - ARTISTIQUES
LE SPECIALISTE

ROBERT MARTIN

EST A VOTRE SERVICE

51, Rue du Commerce, BRUXELLES.
Téléphone 110892

CASE A LOUER

RESTAURANTS ET HOTELS

ACCORDANT LEUR APPUI
A NOTRE ASSOCIATION

- ALLE-SUR-SEMOIS : *Hôtel du Fief de Liboichant.*
ANSEREMME : *Hôtel du Brochet.*
ARLON : *Grand Hôtel du Luxembourg.*
Hôtel-Restaurant du Parc.
BAUCHE-EVREHAILLES : *La bonne Auberge.*
BODANGE PAR MARTELANGE : *Hôtel de la Sûre.*
BOHAN-sur-Semois : *Hôtel Beau Site Bohannais.*
BOITSFORT : *Restaurant Gaminus, 192 Chaussée de*
La Hulpe (en face des Étangs).
BOMAL (Juzaine) : *Hôtel du Vieux Moulin.*
BOILLON : *Hôtel de la Gare.*
BRUXELLES : *Restaurant du Gd-Duché (110, Bd. Ans-*
pach).
Rôtisserie Ardennaise (Bd. Ad. Max).
CHINY : *Hôtel Château de Lily.*
COUVIN : *Home de Jeunesse.*
DAVERDISSE : *Hôtel du Moulin.*
EREZÉE : *Hôtel de la Clairière.*
FLORENVILLE : *Hôtel de France.*
GRUPONT : *Hôtel Kinet.*
HAN-SUR-LESSE : *Hôtel Belle-Vue.*
HAUT-FAYS (lez Gedinne) : *Hôtel des Ardennes.*
HOTTON-sur-Ourthe : *Hôtel de la Vallée.*
KNOCKE-SUR-MER : *Hôtel « Les Argousiers » (151, Av.*
Royale).
LA ROCHE en Ardenne : *Hôtel Air pur.*
MAISSIN (Haute Lesse) : *Hôtel du Commerce.*
MARTELANGE : *Hôtel de la Maison Rouge.*
MEMBRE-sur-Semois : *Hôtel des Roches.*
NADRIN (Hérou) : *Hôtel des Ondes.*
REMOUCHAMPS : *Royal Hôtel des Etrangers.*
TILFF-sur-Ourthe : *Hôtel du Casino.*
VRESSE-sur-Semois : *Hôtel des Glycines.*

LIBRAIRIES

QUI SE RECOMMANDENT POUR LEUR
ASSORTIMENT D'OUVRAGES RELATIFS
A L'ARDENNE ET A LA GAUME.

- Bruxelles : LIBR. LE CAMPEUR, 169, Rue Royale.
LIBR. MOENS, A. Leclercq, Sac. 23 rue
St-Jean.
VANDERLINDEN, 87, rue du Midi et
17, rue des Grands Carmes.
Liège : Gd BAZAR DE LA PLACE ST-LAMBERT
LIBR. HALBART, 1, rue Verbois.
LIBR. HENRY, 21, rue du Pont d'Ile.
Namur : LIBR. HÉRO, Avenue de la Gare.
Verviers : LIBR. BOUMAL, Place Verte.

CASE A LOUER

MAISONS DE SPORTS

ACCORDANT LEUR APPUI

A « ARDENNE ET GAUME » :

- BRUXELLES : *Harker's Sports, 51, rue de Namur.*
Le Campeur, 169, rue Royale.
Van Calck, 46, rue du Midi.
LIEGE : *Gausset, R., 33, Boulevard d'Avroy.*

GUIDES COSYN

ARDENNES BELGES :

Vallée de l'Ourthe.
Vallée de la Meuse.
Vallée de l'Ambblève

Semois supérieure.
Semois inférieure.
Haute Ardenne.
Spa et Hautes Fagnes.
Chimay

Haute Sûre.
Sentiers ardennais.
Haute Lesse
Anseremme et Furfooz.

VILLES D'ART :

Bruxelles.
Liège.

ENVIRONS de BRUXELLES :

Bruxelles-Forêt.

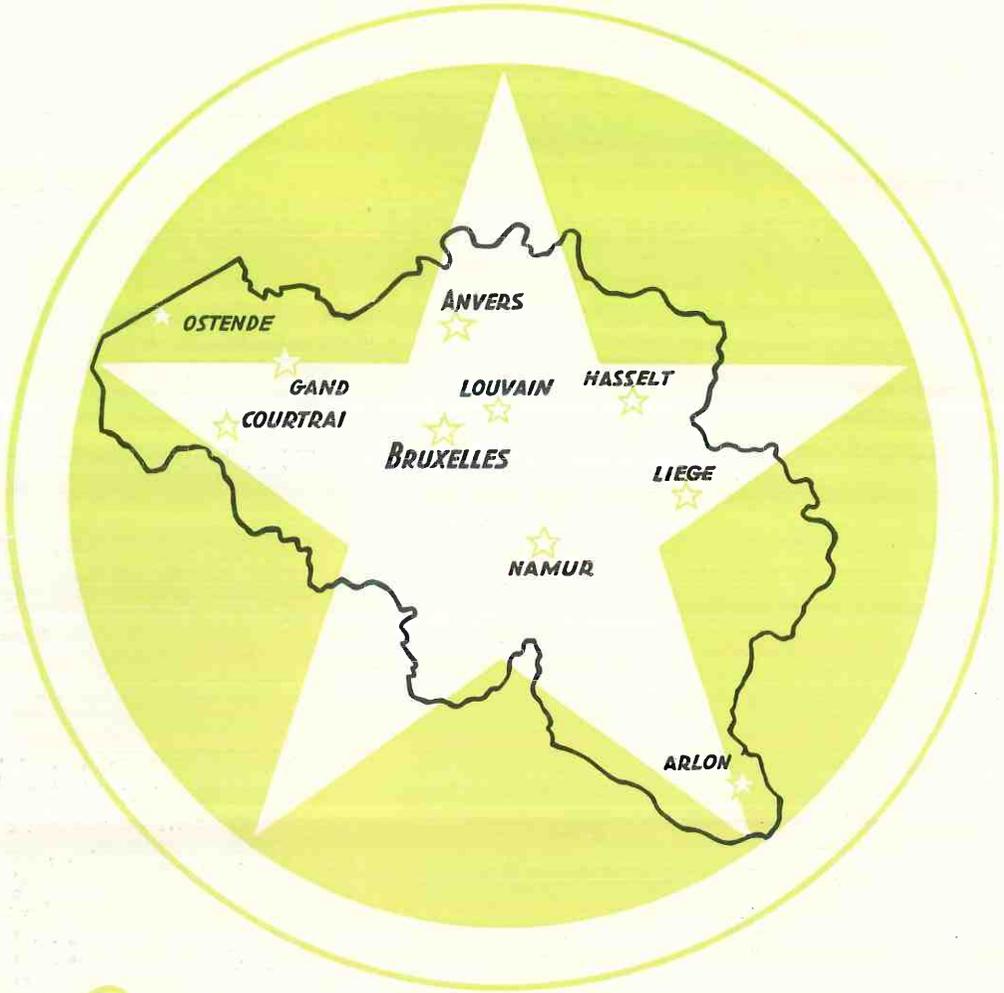
ARDENNES FRANÇAISES :

Mézières — Charleville et
Ardennes françaises.
Sedan.
Givet.

LUXEMBOURG :

Grand-Duché de Luxembourg.
Clervaux.
Luxembourg (ville et en-
viron).

L'Étoile



Rayonne sur toute la Belgique

SES POLICES D'ASSURANCES PROCURENT
LES INDEMNITES MAXIMA EN UN MINIMUM DE TEMPS

L'ÉTOILE S.A.

21, RUE DES CHARTREUX, A BRUXELLES

ANVERS • LIEGE • GAND • COURTRAI

POUR VOS ASSURANCES ACCIDENTS DE TRAVAIL :

LA CAISSE COMMUNE LE SYNDICAT GÉNÉRAL AGRÉÉE EN 1905